



\$10

ÉTÉ 2023

# Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires



**En route pour  
Winnipeg!**

**Réception à Toronto  
50e anniversaire du  
sommet du hockey**

**Nos nouvelles  
employées**

# Dépôt de la couronne de fleurs de l'ACEP lors du jour du Souvenir

Léo Duguay a assisté à la cérémonie du jour du Souvenir de 2022 au Monument commémoratif de guerre à Ottawa pour déposer une couronne au nom de l'Association canadienne des ex-parlementaires.



# Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires

Volume 19, Numéro 1

Été 2023

## TABLE DES MATIÈRES

Dépôt de la couronne de fleurs de l'ACEP lors du jour du Souvenir .....2	Comment savoir ce qui se passe sur la Colline?.....22 Par Averi Winn
Découvrez les nouvelles agentes logistique Annie Bourbonnais et Caroline Moore .....4	Un changement sismique dans les services d'interprétation sur la Colline du Parlement .....23 Par Averi Winn
Rencontrez les stagiaires de Suite à la Colline .....5 Par Dorothy Dobbie	« À l'ordre! » : Comprendre l'importance de la procédure parlementaire avec l'ancien Président de la Chambre des communes, Peter Milliken .....24 Par Gabrielle Muzychka
Le message de la présidente .....6 Par Dorothy Dobbie	Ce printemps, tous les regards étaient tournés vers le Canada .....25 Par Dorothy Dobbie
Qu'y a-t-il derrière un nom? .....7 Par Francis LeBlanc	Qui fait sonner les cloches? .....26 Par Maria Sakhno
En route pour Winnipeg .....8 Par Dorothy Dobbie	Quelle est cette créature dissimulée dans le coin? .....27 Par Averi Winn
Réception à Toronto .....10	Un honneur royal pour un très honorable gentleman.....28 Par Carolina Moore
Susan Simms prend sa retraite et elle nous manquera profondément .....11 Par Dorothy Dobbie	Un dernier hommage à ceux qui nous ont quittés.....29 Par Kyla Goulet-Kilgour, Gabrielle Muzychka, Maria Sakhno et Averi Winn
La reine Elizabeth II : le plus long règne d'un monarque au Canada .....12 Par Averi Winn	À la mémoire de l'honorable John Reid .....34 Par Keith Penner
Parents au Parlement.....13 Par Gabrielle Muzychka	Le coin des animaux .....35 Par Gabrielle Muzychka
La Série du siècle 1972, cinquante ans plus tard.. 14 Par Kyla Goulet-Kilgour	
Le Canada et l'Ukraine.....16 Par Maria Sakhno	
Il me semble .....18 Par Dorothy Dobbie	
Personnalités politiques célèbres que j'ai vues, mais que je n'ai jamais rencontrées .....20 Par Lynn McDonald	



*Danseurs sur cheval en costume d'apparat.  
Membres de l'Aboriginal School of Dance.*

*Photo de Dorothy Dobbie.*

**Rédactrice en chef**  
Dorothy Dobbie

**Rédactrice adjointe**  
Kyla Goulet-Kilgour

**Stagiaires à la rédaction**  
Gabrielle Muzychka, Maria Sakhno,  
Averi Winn

**Comité de rédaction**  
Dorothy Dobbie, Derrek Konrad,  
Lynn McDonald

**Comité de rédaction émérite**  
L'hon. Jim Fleming, Claudy Lynch,  
Keith Penner et Doug Rowland.

**Collaborateurs**  
Dorothy Dobbie, Francis LeBlanc,  
Lynn MacDonald, Keith Penner

**Adjoints à la production**  
Annie Bourbonnais,  
Carina Legault-Meek, Carolina Moore,  
Susan Simms, Karl Thomsen

**ISSN** 1920-8561

Publication canadienne disponible par  
la poste. Numéro de contrat de vente  
40027604

#### **Notre mission**

Suite à la Colline, une revue pour les ex-parlementaires, est conçue de façon à faire participer son lectorat, à l'informer et à le tenir au courant des activités des autres ex-parlementaires, de son Association et de sa Fondation pour l'éducation. Elle a pour objectif d'encourager la participation au sein de l'Association et de promouvoir la démocratie. Les opinions exprimées dans cette publication par nos collaborateurs ne représentent pas nécessairement celles de l'ACEP ou de sa Fondation pour l'éducation. L'équipe de Suite à la Colline vous invite à lui adresser vos lettres, vos textes et vos suggestions. C.P. 1, 131, rue Queen, Chambre des communes, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0A6. Téléphone : 1-888-567-4764; Téléc. : 613-947-1764 Courriel : [exparl@parl.gc.ca](mailto:exparl@parl.gc.ca). Site Web : [www.exparl.ca](http://www.exparl.ca).

## Découvrez les nouvelles agentes logistique Annie Bourbonnais et Carolina Moore



*Annie Bourbonnais.*

Après avoir poursuivi une série d'études collégiales et universitaires, Annie s'est distinguée en obtenant une attestation d'étude collégiale en gestion d'événements et de congrès ainsi qu'une attestation d'études supérieures en gestion d'événements à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. Passionnée par l'organisation d'événements, elle a joint l'équipe des Grands feux du Casino du Lac-Leamy en 2005, d'abord à titre de coordonnatrice des services corporatifs, puis comme directrice du développement des affaires. Annie a ainsi eu l'opportunité de travailler à l'organisation d'événements et de projets complexes, tout en se créant un solide réseau de contact auprès des gens de l'industrie du tourisme, des médias et des gens d'affaires de la région.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'Annie s'est jointe à l'équipe des affaires internationales et interparlementaires à titre d'agente de logistique. Elle a ainsi la chance de travailler avec Susan Simms et Carolina Moore à l'administration quotidienne de l'Association canadienne des ex-parlementaires et de l'Association des conjoints des parlementaires. Ce nouveau défi lui permet de poursuivre sa passion en organisation d'événements.



*Carolina Moore.*

Carolina est titulaire d'un baccalauréat ès arts en études politiques internationales et possède le titre de spécialiste agréée des réunions (Certified Meeting Professional – CMP) du Convention Industry Council. Elle termine actuellement une maîtrise en administration des affaires à l'Université de Fredericton. Elle possède plus de 20 ans d'expérience dans la gestion d'organismes à but non lucratif, plus récemment en tant que directrice générale de l'Association canadienne des infirmières et infirmiers en périnatalité et en santé des femmes. Fille d'un ancien diplomate mexicain, elle a vécu dans plusieurs villes des États-Unis ainsi qu'à Mexico. Elle parle couramment l'anglais, le français et l'espagnol et se passionne pour la logistique, les voyages et l'organisation de conférences.

Carolina est l'une des deux agentes de la logistique qui s'occupent de l'administration quotidienne de l'Association canadienne des ex-parlementaires et de l'Association des conjoints des parlementaires. Avec Annie Bourbonnais, elle planifie, coordonne et organise les voyages d'études, les réunions régionales, les réunions du conseil d'administration, la Réunion annuelle générale et le service commémoratif de l'Association canadienne des ex-parlementaires.

# Rencontrez les stagiaires de Suite à la Colline



**Kyla Goulet-Kilgour**  
Stagiaire à la rédaction

Kyla est une fière Winnipégoise, élevée dans un foyer franco-manitobain et canado-écossais. Sa passion pour la politique et les enjeux mondiaux l'a amenée à travailler comme page à la Chambre des communes. Elle est ensuite restée au Parlement, où elle a occupé différents postes. En dehors de ses activités sur la Colline, Kyla est étudiante au programme de baccalauréat en sciences biomédicales à l'Université d'Ottawa. Elle est ravie de faire profiter l'équipe de Suite à la Colline de sa passion pour la rédaction et les affaires parlementaires.



**Gabrielle Muzychka**  
Stagiaire à la rédaction

Gabrielle est étudiante en troisième année du programme baccalauréat ès sciences sociales spécialisé en science politique et de Juris Doctor de l'Université d'Ottawa. Gabrielle est née et a grandi à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, mais a aussi passé une partie de son enfance à Saskatoon, en Saskatchewan. Depuis qu'elle s'est installée à Ottawa, elle a été page de la Chambre des communes et guide parlementaire. Elle aime le journalisme et prend plaisir à approfondir ses connaissances de l'histoire du Canada et des procédures parlementaires.



**Maria Sakhno**  
Stagiaire à la rédaction

Maria est une journaliste ukrainienne qui compte six ans d'expérience dans l'industrie des médias et du cinéma. Avant de s'installer au Canada, elle écrivait des scénarios pour l'émission matinale de la chaîne de télévision centrale de l'Ukraine. Dans le cadre de ses fonctions, elle a parcouru l'Ukraine à la recherche d'histoires passionnantes et tragiques sur la vie des gens.



**Averi Winn**  
Stagiaire à la rédaction

Averi est étudiante en deuxième année du programme de baccalauréat ès sciences sociales spécialisé en science politique et de Juris Doctor de l'Université d'Ottawa. Depuis quatre ans, Averi rédige régulièrement des articles dans le cadre de diverses fonctions et elle est ravie d'apporter cette expérience à l'équipe de Suite à la Colline. Elle aime également le crochet, la couture, la traduction et la flûte.

## Devenez un membre actif de l'ACEP... Et profitez des avantages de la vie après le Parlement!

L'ACEP rassemble les ex-parlementaires pour :

- Une assemblée générale annuelle (AGA) à Ottawa;
- Une réunion régionale chaque année (la prochaine se tiendra à St. Andrews, Nouveau-Brunswick, en septembre 2023);
- Des voyages d'études (aux îles de Saint-Martin et de la Barbade en mars 2022 et à Taïwan en novembre 2023);
- Des réceptions, des tables rondes sur Zoom et des balados.

Deux prix sont décernés par l'ACEP à d'ex-parlementaires choisis par les membres afin de leur rendre hommage :

- Le Prix de reconnaissance pour services exceptionnels, qui est habituellement remis à chaque assemblée générale annuelle;
- Le Prix pour l'ensemble des réalisations, qui est remis lors d'un souper-gala.

L'ACEP organise chaque année un service commémoratif pour souligner la contribution des ex-parlementaires décédés récemment.

Nous aidons les ex-parlementaires à demeurer en contact grâce à :

- Notre site Web : [www.exparl.ca](http://www.exparl.ca);

**La vie continue après le Parlement. Joignez-vous à nous pour en savoir plus!**

Veuillez consulter notre site Web <https://www.parl.ca> pour payer ou renouveler votre adhésion.

- Le magazine en couleur de l'ACEP : « Suite à la Colline »;
- La base de données des anciens membres, gérée de façon discrète et accessible à d'autres sur une base confidentielle, en faisant la demande par courriel à [exparl@parl.gc.ca](mailto:exparl@parl.gc.ca) ou en appelant le bureau de l'ACEP, sans frais, au 1-888-567-4764 ou au 613-947-1690;

Nous offrons les services suivants aux ex-parlementaires :

- Un régime collectif d'assurance habitation et automobile par l'entremise de Co-operators; 1-800-387-1963. Mentionnez que vous êtes membre de l'ACEP pour profiter de tarifs préférentiels;
- Un plan d'assurance voyage détaillé disponible auprès de Johnson Insurance; 1-866-606-3362. Mentionnez que vous êtes membre de l'ACEP pour profiter de tarifs préférentiels.

Nous offrons à nos membres des occasions de continuer à servir la cause de la démocratie en présentant des conférences dans les établissements universitaires, en participant à des missions d'observation électorales et en prenant part à d'autres activités.



Dorothy Dobbie.

# Le message de la présidente

Par Dorothy Dobbie

Espérons que les députés actuels verront l'utilité d'octroyer les fonds nécessaires à l'ACEP afin qu'elle puisse s'acquitter de son mandat prescrit par la loi.

La prochaine fois que vous recevrez Suite à la Colline dans votre boîte aux lettres, je serai votre ancienne présidente. Je sais que notre nouveau leadership nous mènera vers de nouveaux sommets.

Les dernières années ont été un peu difficiles. La COVID-19 a occupé une grande partie de notre temps, de nos pensées et de notre énergie, mais grâce à notre personnel dévoué, nous avons réussi à introduire quelques innovations. J'espère que vous avez aimé recevoir le « Bulletin de bonnes nouvelles » pendant cette période déprimante et que vous estimez que nous avons communiqué avec vous autant que possible par l'intermédiaire de Zoom et de Suite à la Colline.

Néanmoins, il y a un problème. Nos ressources sont maigres et si nous en avons, c'est en grande partie grâce à quelques personnes dévouées, notamment Doug Rowland, Andy Mitchell et Léo Duguay, qui ont tous agi à titre de présidents. Certaines de ces personnes dévouées sont allées au-delà de leur mandat, et ont ajouté des activités intensives de collecte de fonds au programme. Léo Duguay et Doug Frith, qui est décédé alors qu'il était en poste, ont permis à l'Association de survivre pendant cette période.

Aujourd'hui, après la COVID-19, il est très difficile de recueillir des fonds. Il y a un grand besoin parmi les autres bénéficiaires méritants qui se retrouvent en situation de concurrence, alors que la conjoncture économique est précaire. Par conséquent, au cours de la dernière année, je me suis efforcée de trouver une façon d'améliorer nos ressources afin que l'Association puisse continuer à exercer un leadership solide et bien financé qui nous permettra de faire ce qui est prévu

dans le mandat qui nous est conféré en vertu de la loi du Parlement laquelle a donné lieu à la fondation de l'Association.

a) mettre les connaissances et l'expérience de ses membres au service de la démocratie parlementaire au Canada et ailleurs;

b) servir l'intérêt public en apportant un appui non partisan au système de gouvernement parlementaire au Canada;

c) favoriser un esprit de solidarité parmi les ex-parlementaires;

d) promouvoir des relations harmonieuses entre les sénateurs et députés actuels et les ex-parlementaires;

e) promouvoir et protéger les intérêts des ex-parlementaires.

Il est assez incroyable que d'anciens députés aient eu de la difficulté à remplir ce mandat pendant toutes ces années sans obtenir de financement important de la part du Parlement. Cependant, cela est sans doute compréhensible si l'on tient compte du dévouement de nos membres. Il y avait du travail à faire. Les membres n'ont pas demandé : « Où sont les fonds pour faire le travail? » Ils se sont tout simplement lancés pour faire bouger les choses.

Et les choses ont bien bougé. Au fil des ans, les membres ont amassé des millions de dollars par l'intermédiaire de notre fondation – Léo Duguay a amassé 6 millions de dollars à lui seul – et ces fonds ont principalement servi à appuyer des organismes externes qui participent à des activités liées à la démocratie. Au fil des ans, nous avons mis en œuvre deux programmes Du Parlement au campus qui ont permis à des dizaines d'anciens députés de prendre la parole dans des universités et des écoles, notamment aux États-Unis. Nous avons envoyé des membres

observer plus d'une douzaine d'élections étrangères. Nos membres ont organisé des tournées d'étude autofinancées dans 12 pays où nous avons rencontré des parlementaires et des représentants d'entreprises locales à titre d'ambassadeurs.

Nous avons tendu la main à d'anciens collègues qui subissent le choc inévitable de la séparation de la Chambre et du « rejet » subséquent par les collectivités. Le processus d'acceptation du retour des députés défaits dans le giron de l'Assemblée peut prendre jusqu'à dix ans.

Nous avons publié d'innombrables numéros de Suite à la Colline, financés par des dons découlant de nos efforts de financement et de ceux de particuliers.

Chaque année, lors de notre assemblée générale annuelle, nous organisons un service commémoratif pour les personnes qui sont décédées au cours de l'année. Nous tenons des réunions régionales afin de permettre aux personnes qui ne peuvent pas assister à l'AGA d'avoir des contacts personnels avec d'autres membres de l'Association. Nous tenons les membres au courant des événements à l'aide de notre page et de notre groupe Facebook, ainsi que de notre compte Twitter.

Ce sont là les grandes lignes de ce que fait votre Association avec les maigres ressources dont elle dispose qui sont alimentées par les cotisations que vous lui versez. Notre personnel fournit chaque jour un nombre incalculable d'autres petits services.

Espérons que les députés actuels verront l'utilité d'octroyer les fonds nécessaires à l'ACEP afin qu'elle puisse s'acquitter de son mandat prescrit par la loi.

**Dorothy Dobbie,**  
Présidente

# Qu'y a-t-il derrière un nom?

Francis LeBlanc propose de modifier le nom de l'Association canadienne des ex-parlementaires

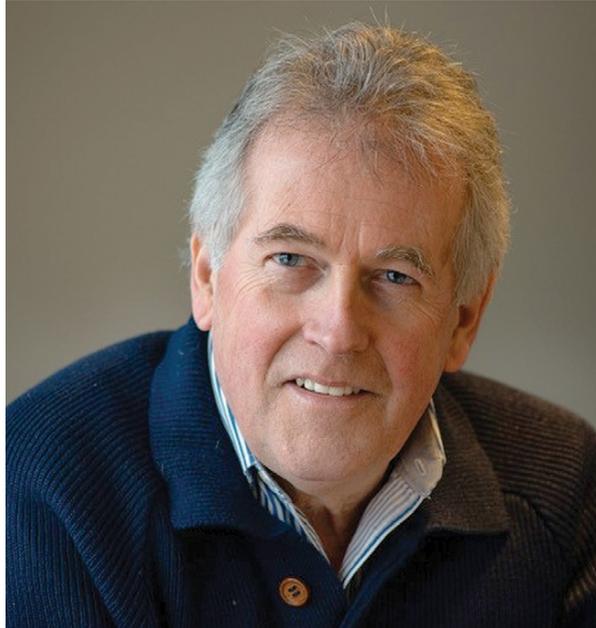
Par Francis LeBlanc

Lorsque je suis devenu membre de l'Association canadienne des ex-parlementaires en 2006, près de dix ans après avoir quitté la Chambre des communes, j'étais motivé par l'idée que les personnes qui, comme moi, avaient siégé au Parlement pouvaient contribuer, grâce à cette expérience, à renforcer la démocratie au Canada et ailleurs ET que l'Association était un moyen de mobiliser ce réseau. Cela s'ajoutait au rôle de l'Association en tant que rassemblement fraternel d'anciens parlementaires. Malheureusement, j'ai constaté que l'Association n'atteignait pas ces objectifs et que c'est en partie en raison de son nom.

Pour être efficace, le nom de l'Association ne devrait pas uniquement décrire qui nous sommes. Il doit évoquer concrètement notre objectif et favoriser une autonomie accrue aux yeux des membres potentiels et du grand public.

Je crains que ce ne soit pas ce que fait le nom « Association canadienne des ex-parlementaires ». Le fautif ici est le préfixe « ex ». L'Association nous décrit comme d'anciens parlementaires et réfère donc à nos réalisations comme faisant partie du passé. Le nom suggère, subtilement, que nous sommes vieux, dépassés et que nous n'avons plus notre raison d'être. Je sais que ce n'est pas le cas, mais je soupçonne que beaucoup d'anciens députés ou sénateurs ont évité l'Association pour cette raison. C'est regrettable et je pense qu'il faut tenter de comprendre pourquoi de plus en plus de parlementaires, en particulier les plus jeunes, choisissent de ne pas s'impliquer dans l'Association.

C'est pourquoi, lors de notre der-



Francis LeBlanc.

nière Réunion annuelle générale, en juin, j'ai proposé aux membres d'entreprendre un processus de changement de nom. Et j'ai une idée précise en tête. Nous devrions nous appeler les **Anciens parlementaires du Canada (APC)\***. Les membres auraient ainsi le titre d'anciens parlementaires et non d'ex-parlementaires.

Le mot « ancien » a exactement la connotation opposée à celle du préfixe « ex ». Il suggère l'idée que la personne a acquis un certain bagage de connaissances, d'expériences et de capacités, en raison de sa participation à une institution ou à une entreprise particulière, et qu'elle peut partager cette expérience dans des circonstances plus générales. En ce sens, ce mot évoque une vision positive et tournée vers l'avenir de l'expérience et du potentiel de la personne et de l'institution qui est à l'origine de l'association. Bien que la plupart des gens associent le mot « ancien » (alumni en anglais) au

milieu universitaire, il est aujourd'hui utilisé de manière beaucoup plus large, précisément pour cette raison. Il est tourné vers l'avenir et non vers le passé.

Le fait d'utiliser « anciens parlementaires » pour nous qualifier suggère qu'en raison de notre service à la Chambre des communes ou au Sénat, nous avons acquis certaines compétences et une expérience précieuses dans la pratique de la démocratie que nous pouvons transmettre à d'autres. Ce terme nous associe également à une institution démocratique particulière (le Parlement du Canada) et souligne que nous avons le souhait, je l'espère, d'éduquer les autres sur le rôle de cette institution de manière que le public comprenne mieux les rouages de notre démocratie.

En effet, si le mot « ancien » devait acquérir ce sens supplémentaire, il pourrait facilement être appliqué à d'autres organes parlementaires ou législatifs. Pensez au Legislative Alumni of Ontario (Anciens du pouvoir législatif de l'Ontario) ou au Congressional Alumni of the United States (Anciens membres du Congrès des États-Unis).

Je serais heureux de recevoir les commentaires des lecteurs sur cette idée, même ceux qui s'y opposent. Veuillez les faire parvenir au [exparl@parl.gc.ca](mailto:exparl@parl.gc.ca) ou me les envoyer personnellement au [francisleblanc@rogers.com](mailto:francisleblanc@rogers.com). S'il existe un intérêt pour un changement de nom, l'Association pourrait mener un sondage officiel auprès de ses membres afin de déterminer si l'idée rallie suffisamment de soutien pour effectuer ce changement.

\* En anglais, l'Association deviendrait la *Parliamentary Alumni of Canada (PAC)*.

# En route pour Winnipeg

Après trois années d'isolement en raison de la pandémie de COVID-19, l'ACEP s'est finalement réunie à Winnipeg en septembre 2022. Quoique d'envergure modeste, la rencontre a été très plaisante.

Elle s'est amorcée par une réception à laquelle a assisté la toute nouvelle lieutenant-gouverneure du Manitoba et membre de l'ACEP, l'honorable Anita Neville, au Manitoba Club qui surplombe le parc Riel. La météo ayant forcé l'annulation de la visite prévue, les invités ont admiré le parc à partir de la salle de réception si-tuée au deuxième étage, où ils ont écouté sa conservatrice, Penny MacMillan. Ce fut l'occasion de revoir de vieux amis du Manitoba, particulièrement l'honorable Otto Lang, qui est encore en grande forme à 90 ans.

Le lendemain matin, nous avons eu droit à une visite du magnifique édifice de l'Assemblée législative du Manitoba, un des plus beaux exemples de l'architecture néoclassique sur le continent. Nous avons assisté à une présentation sur les principes de Nee Sta Nan, un corridor ferroviaire utilitaire qui se rend à un second point de la baie d'Hudson, à Port Nelson. Port Nelson était la destination originale choisie pour la voie ferroviaire du Nord menant à la baie; à une époque, 1000 personnes travaillaient sur cette voie et au port. En 1927, la destination de la voie ferrée est devenue Churchill.

Malheureusement, la voie ferrée a été bâtie sur des terrains marécageux gelés que les conditions météorologiques plus chaudes d'aujourd'hui ont rendus instables. La voie proposée, qui appartiendrait aux Autochtones, traverserait la crête d'un esker. De plus, elle peut compter sur la présence d'un port maritime accessible 12 mois par année, contrairement au port de Churchill, situé en eau douce et qui n'est accessible que trois ou quatre mois en raison des glaces. Nous remercions Robyn Lore et l'ancien chef de Fox Lake, Michael Lawrenchuk, pour leur présentation très instructive.

Le lunch a été servi sur la pelouse du côté sud de l'édifice de l'Assemblée législative; les élèves de l'Aboriginal School of Dance, dirigée par Buffy Handel, nous ont éblouis avec leur prestation. Cette partie du programme avait été organisée par Robert-Falcon Ouellette, membre de l'ACEP.

Vêtus de leurs costumes traditionnels,



*Devant le fauteuil du Président à l'Assemblée législative du Manitoba.*



*Robert-Falcon Ouellette présente les danseurs.*



*Danseur sur cheval dans son magnifique costume.*

les danseurs ont présenté un spectacle fascinant.

En soirée, l'honorable Steven Fletcher nous a accueillis dans son charmant foyer, en périphérie de Winnipeg. Nous avons eu beaucoup de plaisir à admirer les jeux de pieds des gigueurs de Red River virevoltant au rythme des airs joués par un jeune violoneux de 11 ans. Robert a réussi à convaincre des invités à s'aventurer sur le plancher de danse pour nous montrer leurs talents. Nous remercions sincèrement Steven pour son hospitalité.

Le dimanche, quelques-uns des invités ont visité le Jardin international de la paix. Ils ont fait quelques arrêts en cours de route : la maison de bouteilles, la cha-

pelle et la bécosse de la municipalité de Treherne, où l'hon. Bryon Wilfert a prononcé un sermon du haut de la chaire de la chapelle. Ils ont ensuite poursuivi leur route jusqu'à Holland, pour y voir son moulin à vent, puis à Carberry, où Sara la chamelle rend hommage aux Spirit Sands du désert manitobain tout proche. À Boissevain, situé à seulement 15 minutes du Jardin de la paix, le groupe a fait la connaissance de Tommy la tortue. Tommy a été érigé pour marquer l'emplacement du derby annuel des tortues auquel des manifestants pour la protection des animaux ont mis fin il y a déjà quelques années. Tommy parle toujours malgré tout, attristé sans doute d'avoir



*Une rive aux États-Unis, l'autre au Canada, le ruisseau suit le 49e parallèle.*



*Visite du monument commémoratif du 11 septembre au Jardin international de la paix.*



*Rod Fox, ancien député provincial de l'Alberta, et les honorables Otto Lang et Bryon Wilfert.*



*Mike Lawrenchuk (à g.), ancien chef de Fox Lake, et Robyn Lore (à d.) expliquent le projet Nee Sta Nan.*



*L'honorable Steven Fletcher nous a accueillis chez lui pour la soirée.*

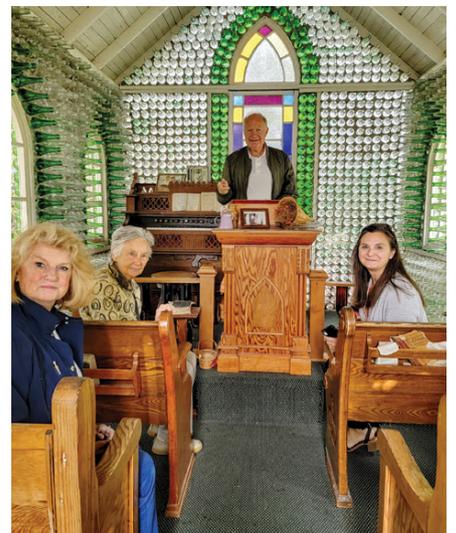
perdu sa notoriété. En effet, on raconte qu'un jour, le bouton pour le faire parler s'est coincé et que les clients de l'auberge Wilderness Inn située tout près ne parvenaient pas à dormir en raison du bavardage incessant de la tortue.

La destination du groupe était le Jardin international de la paix, un jardin unique en son genre dans le monde, car il chevauche une frontière internationale. Il est possible d'aller et de venir entre les deux pays tant que l'on reste à l'intérieur du jardin. On y trouve des débris du World Trade Center de New York, seul endroit au monde, à l'extérieur des États-Unis, à posséder un tel monument, qui nous rappelle que la paix est un objectif louable.

Pendant son séjour à Winnipeg, le groupe a également visité le Musée canadien des droits de la personne.



*Tommy la tortue vous dit Bonjour! à Bois-sevain. Carolina Moore, Lynn McDonald, Mme Wilfert et l'honorable Bryon Wilfert.*



*L'honorable Bryon Wilfert et son public dissipé dans la chapelle de verre.*

# Réception à Toronto



*Lynn MacDonald, Indra Naidoo-Harris, Randy Allen Harris, John Nunziata et Aidi Mayna.*

**E**n mars, l'hon. Brian Wilfert et des amis ont organisé une réception à Toronto pour des membres de l'ACEP et d'anciens députés de l'Assemblée législative de l'Ontario à Queen's Park. Il s'agit de la première fois depuis plusieurs années qu'autant de membres locaux se sont réunis. Tout le monde a passé un agréable moment à renouer avec leurs vieux amis. Quelque 40 personnes étaient présentes.



*L'hon. Steve Mahoney, L'hon. Bryon Wilfert, L'hon. Karen Redman et Warren Redman.*



*David Warner, L'hon. Art Eggleton et Judy Marsales.*



*L'hon. David MacDonald et ancien sénateur Nancy Ruth.*



*Chungsen Leung, President Dorothy Dobbie, Dorothy Price et L'hon. Vim Kochhar.*

# Susan Simms prend sa retraite et elle nous manquera profondément

Par Dorothy Dobbie

**E**n juin, notre agente bien-aimée, Susan Simms, a pris sa retraite. Elle a fait partie de notre Association pendant 21 ans, et elle a su tous nous guider discrètement dans les coulisses.

Même lorsque nous avons eu la chance, de temps à autre, d'avoir des directeurs exécutifs, Susan était la personne sur qui on s'appuyait tous pour tout savoir et pour savoir comment faire face à tout ce qui se présentait en cours de route. On pouvait toujours compter sur sa sagesse et son bon jugement. Elle était toujours discrète et jamais impatiente ou grincheuse. Les membres la tenaient en haute estime et appréciaient son aide.

Dans mon cas personnel, elle a été une partenaire indéfectible dans la gestion de l'Association. Sans elle à mes côtés, je n'aurais pas pu faire tout ce que j'ai fait.

Voici ce que l'ancien président Léo Duguay avait à dire à propos de son expérience avec Susan : « J'ai travaillé avec Susan Simms à partir du moment où elle est devenue membre du personnel de l'ACEP il y a quelques années. Son travail est exemplaire et ses idées sont judicieuses ».

« Ce qui décrit le mieux Susan, à part le fait qu'elle accomplit les tâches à la perfection, est une capacité innée à vous donner l'impression que les idées sont les vôtres », a déclaré Léo.

« J'ai eu le plaisir d'être président de l'ACEP pendant cinq ans, et une fois,



*Susan Simms sur un bateau qui mène les membres autour du Vietnam en 2020.*

elle a observé que "c'est Léo qui conduit l'autobus". En fait, je conduisais l'autobus qu'elle avait choisi et dans la direction qu'elle considérait être la meilleure pour l'ACEP ».

« Ce fut très agréable, la remplacer ne sera pas chose facile ».

Andy Mitchell, président de l'Association entre 2014 et 2018, a parlé en ces termes de Susan : « En plus de ses compétences d'administratrice et d'organisatrice, elle donnait toujours des conseils judicieux et à point nommé pour lesquels je lui serai toujours recon-

naissant. Elle a mis ses connaissances et son expertise au profit de la mission de l'ACEP. Mais par-dessus tout, nous allons nous souvenir de Susan comme étant une membre bienveillante et attentionnée de la famille parlementaire qui avait le don de vous faire sentir important et apprécié ».

Doug Rowland, également ancien président de l'ACEP, a observé que « Susan avait toujours tendance à prendre le contrôle quand on travaillait ensemble. Cela ne me dérangeait vraiment pas. Le plus souvent, lorsque je faisais ce qu'elle m'avait dit de faire, tout se déroulait comme il faut. Autant la réputation de l'Association que la mienne en ressortaient raffermies. Je lui disais parfois qu'elle était "autoritaire", mais nous en profitons tous ».

Une de nos membres, l'hon. Maryam Monsef, la surnomme « Susan Joy », non seulement parce que son deuxième prénom est Joy, mais aussi parce que c'est une joie de travailler avec elle.

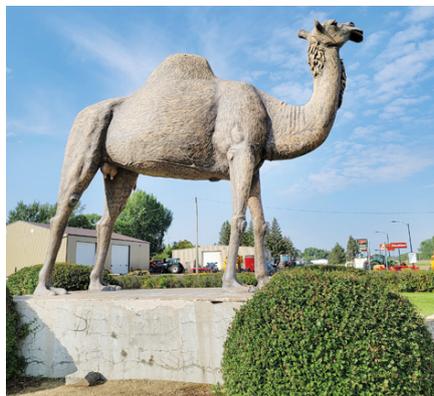
Pendant la dernière année, Carolina Moore a pris la place de Céline Brazeau Fraser, qui est restée avec nous pendant 17 ans et qui nous manque également, et en mai, Annie Bourbonnais s'est jointe à elle. Je suis persuadée que ces personnes de qualité conviendront que c'est un bonheur de travailler avec Susan.

Au revoir, chère Susan. Nous espérons te revoir souvent.

## En savoir plus sur la réunion de Winnipeg



*Penny McMillan et l'ancienne sénatrice Mira Spivak.*



*Sara la chamelle nous a accueillis à Carberry, célébrant le désert voisin de Manitoba Spirit Sands.*



*Chungsen Leung et Charlie Mayer.*

# La reine Elizabeth II : le plus long règne d'un monarque au Canada

Par Averi Winn

Après un règne de 70 ans sur le Royaume-Uni et le Commonwealth, la reine Elizabeth II rend son dernier souffle le 8 septembre 2022. Le père d'Elizabeth II, George VI, n'est initialement pas destiné à monter sur le trône : il est le plus jeune fils du roi George V. Mais son grand frère, le roi Edward VIII, renonce au trône afin d'épouser sa bien-aimée, une Américaine divorcée. C'est ainsi que George VI devient roi et que toutes les responsabilités qui en découlent lui incombent. Elizabeth II, qui n'avait aucune chance d'accéder au trône, est maintenant la prochaine à prendre la place du roi.

Elle sera couronnée Reine le 2 juin 1953, à l'âge de 25 ans, et elle deviendra le monarque avec le plus long règne à jamais avoir occupé le trône. Au cours de sa vie, la reine Elizabeth II visitera le Canada 22 fois. L'ancienne députée de Blainville-Deux-Montagnes, Monique Landry, aura d'ailleurs l'immense honneur de la recevoir en 1990 lors de sa visite en Colombie-Britannique.

La reine Elizabeth II est bien connue pour son amour des animaux. Passionnée par les corgis du Pembrokeshire, elle en élèvera 30 pendant son règne. Au cours de sa vie, elle assistera également à de nombreuses courses de chevaux, et elle sera propriétaire de plusieurs pur-sang.

Lors de sa visite de 1997 en sol canadien, elle se rend à la course de pur-sang du Trophée de la reine au Woodbine Racetrack. L'honorable Roy Cullen, député d'Etobicoke-Nord de la province de l'Ontario lors de cette période, et sa femme y sont également présents. M. Cullen fait partie du comité d'accueil de la reine et de son mari, le prince Philip, aux côtés de Mike Harris, premier ministre de l'Ontario à l'époque.

Avant la réception de la reine, une fonctionnaire fédérale du protocole avait fourni au comité d'accueil un rapport d'information de huit pages. M. Harris décide quand même de prendre un moment pour aller aux toilettes, événement que M. Cullen décrit comme suit :

« J'ai remarqué que la fonctionnaire



*En 1977, lors de sa tournée du jubilé d'argent, la reine s'est assise aux côtés de son mari au Sénat alors qu'elle lisait le discours du trône.*

du protocole qui avait vu son geste était visiblement ébranlée, car la reine et le prince Philip étaient sur le point de faire leur entrée. Elle a envoyé un homme chercher le premier ministre aux toilettes quelques minutes plus tard! »

Le premier ministre revient quelques instants plus tard et le reste de l'événement se déroule sans encombre. M. Cullen et sa femme auront même la chance d'échanger quelques mots avec le prince Philip et la reine Elizabeth II avant que le couple royal ne se rende à sa place pour regarder la course.

La reine Elizabeth II épouse le prince Philip de Grèce en 1947. Leur mariage a lieu malgré les critiques des membres de leur entourage, et il demeurera le centre d'un amour et d'une amitié qui perdureront pendant plus de 70 ans. Ils se connaissent depuis l'enfance, et leurs liens se sont resserrés lors de la Seconde Guerre mondiale, au cours de laquelle

ils ont tous les deux servi dans l'armée. La reine a porté le titre de colonelle honoraire des Grenadier Guards alors que le prince Philip était lieutenant dans la Marine royale britannique. Ce n'est qu'en 2021 que Philip rendra l'âme. Finalement, le couple aura quatre enfants au cours de son long mariage de 73 ans : le roi Charles (ancien prince de Galles), la princesse Anne, le prince Andrew et le prince Edward. La reine Elizabeth II laisse également dans le deuil ses huit petits-enfants et ses 22 arrière-petits-enfants.

La reine Elizabeth II est une dirigeante marquante qui a été témoin des grands changements qu'ont subis le Royaume-Uni et le reste du Commonwealth. Elle a exercé une influence considérable sur le peuple canadien, et les répercussions de son règne se feront ressentir éternellement à travers le monde.

# Parents au Parlement

Par Gabrielle Muzychka

Quelle que soit la profession, être parent et employé à temps plein comporte son lot de défis. Les députés sont confrontés à des défis particuliers.

L'ancienne députée néo-démocrate de Bras d'Or (Nouvelle-Écosse), Michelle Dockrill rappelle qu'elle a été simultanément mère et parlementaire, et que ces deux activités ne sont pas incompatibles. Les fonctions de parlementaire exigent un profond engagement et il faut beaucoup de ténacité pour que la conciliation maternité-carrière puisse être couronnée de succès compte tenu des exigences de la vie parlementaire.

Les ressources à la disposition des familles des parlementaires ont énormément évolué au fil du temps, en grande partie grâce aux femmes qui ont tracé la voie et démontré que les parlementaires peuvent être et seront des mères. Des femmes comme Michelle et l'honorable Sheila Copps, ancienne vice-première ministre de Jean Chrétien, ont été des pionnières à cet égard. En 1998, Mme Dockrill a été le premier parent à amener un enfant à la Chambre des communes. Mme Coops a été la première femme à accoucher pendant son mandat, en 1987. Mme Dockrill se souvient d'une conversation avec Gilbert Parent, alors président de la Chambre des communes. Il a expliqué ce qui lui a traversé l'esprit à ce moment-là : « Je peux la rappeler à l'ordre (...) et si je le faisais, 52 % du pays frapperait à ma porte pour me dire que je ne reconnais pas la réalité. »

Les parlementaires doivent se poser de sérieuses questions relatives à la vie de famille, telles que le lieu de résidence et la manière de se constituer un réseau pour mener une carrière aussi exigeante en temps. « J'ai été très chanceuse car mon mari m'a apporté un soutien incroyable, a déclaré Mme Dockrill. Il y avait beaucoup d'hommes dont les femmes ont donné naissance, mais personne ne le savait. Ce n'était pas grave, car on supposait que leurs femmes étaient à la maison pour s'occuper des poupons », poursuit-elle.

L'horaire imprévisible d'un parlementaire a mené à l'ouverture d'une garderie sur la Colline en 1982. Il s'agissait d'une ressource importante pour les parlementaires qui élevaient de jeunes enfants. Cependant, la garderie ne pouvait accueillir les enfants qu'à partir de 18 mois, ce qui posait problème aux députés qui avaient des enfants plus jeunes. De surcroît, les débats et les délibérations pouvaient se poursuivre tard dans la nuit, mais la garderie



Michelle Dockrill et son enfant lors d'un vote à la Chambre des communes en 1998. Photo de Tom Hanson/La Presse canadienne.

n'était ouverte que jusqu'à 18 h.

Le congé parental n'ayant été instauré à la Chambre des communes qu'en 2018, certaines députées ont dû s'organiser différemment pour pouvoir assister aux séances sans leur bébé. Une salle familiale a été aménagée dans l'édifice du Centre en 2015, offrant aux membres un endroit doté de chaises hautes pour nourrir les enfants. Le manque de ressources à l'époque de Michelle Dockrill a montré à quel point il faut un village pour élever un enfant. « Il y avait des pages qui le promenaient autour de la Colline du Parlement. « Il y avait des interprètes qui le promenaient autour de la Colline du Parlement. Il était le bébé du Parlement. Les gens venaient me voir et me disaient que c'était bien qu'il soit là pour nous rappeler les raisons pour lesquelles nous sommes ici », se souvient-elle.

Plus les femmes du Parlement défendaient la réalité des mères sur la Colline, plus les changements étaient nombreux. Le congé parental payé a été instauré après que la libérale Karina Gould fut devenue la première femme ministre à avoir un enfant pendant son mandat.

Lors de son mandat au Parlement, Michelle Dockrill a également fait pression pour que des changements soient apportés. « Il n'y avait aucun endroit où je pouvais allaiter mon fil. Une fois, je l'ai allaité dans les toilettes à l'extérieur de la Chambre. Comme il n'y avait rien et qu'il n'y avait même pas d'endroit pour changer sa couche dans les édifices du Parlement, j'ai envoyé une lettre au Président de l'époque. J'avais souligné le fait à une députée du Bloc québécois, Hélène Alarie, qui attendait elle aussi un enfant, et nous avons suggéré qu'il y ait peut-être des installations pour les bébés », a-t-elle expliqué. Enfin, des tables à langer ont été ajoutées à chaque étage de l'édifice.

Malgré ces ressources supplémentaires, être parlementaire avec des enfants, quel que soit leur âge, demeure problématique. Les enfants et les conjoints font également d'énormes sacrifices, car ils doivent partager leurs parents et leurs partenaires avec les électeurs. Être parlementaire canadien peut être une véritable histoire de famille.

# La Série du siècle 1972, cinquante ans plus tard

L'Honorable Ken Dryden raconte son retour à la Chambre des communes pour célébrer les séries, en compagnie de ses anciens coéquipiers

Par Kyla Goulet-Kilgour



Le 22 septembre 2022. Les joueurs d'Équipe Canada de la Série du siècle de 1972 photographiés en compagnie de l'honorable Anthony Rota, Président de la Chambre des communes, après la commémoration.

Il y a un peu plus de cinquante ans, à l'automne 1972, l'Union soviétique affrontait le Canada lors du premier Tournoi de hockey international, qui se déroulait entre ces deux seules équipes. Personne ne se doutait que ce tournoi deviendrait l'un des événements sportifs les plus remarquables et mémorables jamais vus au pays.

Malgré l'absence de quelques joueurs étoiles comme Bobby Orr et Bobby Hull en raison de blessures ou d'autres contrats, les dépisteurs et les médias étaient persuadés que le Canada dominerait les séries et l'emporterait facilement sur les Soviétiques.

Cette confiance vola vite en éclats

avec la défaite de 7-2 du Canada au premier match qui se tenait au Forum de Montréal. Les sept matchs à venir s'annonçaient peu reposants. Au huitième et ultime match, les deux équipes étaient à égalité de points. Le pointage 5-5 laissait présager que la série se terminerait ex æquo, mais à seulement quelques minutes de la fin, alors que le stade entier était en haleine, Paul Henderson marqua le but gagnant. Ce but, désormais surnommé le « but du siècle », représente un grand moment pour notre pays.

Selon l'honorable Ken Dryden, ancien gardien de but de l'équipe canadienne et ancien ministre sous le gouvernement de Paul Martin, la

conscience collective du Canada en a été marquée à un tel point qu'il est tout à fait logique que le gouvernement désire commémorer ce moment. « Nous étions le Canada. C'est ce qui était inscrit sur nos maillots. C'était l'équipe pour laquelle on jouait. Ce n'était pas, vous savez, pour Hockey Canada ou pour une autre organisation. Nous représentions le Canada. »

Le choix de célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire sur la Colline (du Parlement) à Ottawa coulait de source. Ken indique que la célébration était prévue depuis près d'un an, mais « la Russie a envahi l'Ukraine », alors le projet a été mis sur la glace, y compris les plans de commémoration commune entre le



*Des membres de l'équipe de hockey dans la Chambre.*

Canada et la Russie. À l'approche de septembre, l'événement organisé pour Ottawa « a été remis en branle, et on l'a célébré ».

C'est le 22 septembre 2022 que la Chambre des communes a célébré le 50e anniversaire de la Série du siècle. Tout de suite après la période de questions, avant la reprise des Initiatives ministérielles, le Président de la Chambre des communes a souhaité la bienvenue aux joueurs d'Équipe Canada de 1972, dont deux sont d'anciens membres du Parlement. Don Awrey, Yvan Cournoyer, Ken Dryden, Ron Ellis, Paul Henderson, Dennis Hull, Frank Mahovlich, Peter Mahovlich, Serge Savard et Rod Seiling étaient tous présents, assis sur les sièges disposés à leur intention sur le parquet de la Chambre.

Les représentants de chaque parti ont alors prononcé des discours en commémoration de cet événement. Le premier ministre, le chef de l'opposition, le chef du Bloc québécois et les députés Carol Hughes et Mike Morrice ont souligné la détermination et le courage dont Équipe Canada a fait preuve lors de cette série de matchs qui a captivé l'attention et conquis le cœur d'une nation tout entière, d'un océan à l'autre.

Toute partisanerie ou animosité

entre les partis avait été mise de côté, remplacée par l'excitation et la solidarité. Pour avoir siégé de nombreuses années à la Chambre des communes, Ken Dryden connaît bien le jeu des allégeances des parlementaires, mais tout le monde les avait laissées de côté pour l'occasion. « Les discours étaient très profonds, ressentis et exprimés avec émotion. Sans arrière-pensée politique. »

À propos de son retour à la salle de séance de la Chambre des communes, Ken révèle : « C'était vraiment formidable de voir [les députés] descendre des rangées supérieures pour venir nous rejoindre sur le parquet. C'était presque comme si nous étions de retour sur la glace et qu'ils descendaient des gradins pour venir à notre rencontre... pour partager leur ressenti et faire partie de l'émotion ambiante. »

Plusieurs ont souligné que cet événement qui revêtait une grande importance géopolitique à l'époque de la Guerre froide conserve encore aujourd'hui toute sa pertinence politique. Le monde a certainement changé depuis les années 1970, mais la situation mondiale demeure instable. Dans son discours, le premier ministre a déclaré qu'une « une lutte acharnée sur la glace peut s'avérer très utile, même en matière de diplomatie. »

Ken estime toutefois qu'il est difficile d'évaluer les réels effets sur la diplomatie : « Pendant la série, les Canadiens ont appris à mieux connaître les Soviétiques, plus que jamais auparavant. Et c'était la même chose pour les Soviétiques : ils ont appris à nous connaître comme jamais auparavant. Je crois que nos deux peuples en sont venus à une meilleure compréhension de l'autre. »

Pour les visiteurs installés dans les tribunes et les députés présents, il s'agissait d'un moment historique très spécial, particulièrement pour les amateurs de sport.

Et, pour les joueurs : « Je sais que tous les joueurs étaient fiers. Je veux dire vraiment fiers, et avec raison. C'était un moment glorieux qui a eu lieu il y a 50 ans. Ce sentiment se devait d'être au cœur de la commémoration. C'était le cas et c'était formidable. »

Le livre de Ken Dryden, *La série du siècle* telle que je l'ai vécue, a été publié pour célébrer le 50e anniversaire de la Série du siècle. Le livre à succès couvre en détail « l'un des événements collectifs les plus importants de l'histoire du Canada », auquel plus des deux tiers de la population canadienne ont assisté. « Les Canadiens ont fait leur choix. Ils ont décidé que c'était d'une importance primordiale pour eux. »



# Le Canada et l'Ukraine

## Réflexions d'une Ukrainienne arrivée récemment au Canada

Par Maria Sakhno

**L**e Canada accueille les nouveaux arrivants. Des personnes de partout dans le monde se rendent au Canada pour une raison simple, celle d'offrir une vie meilleure à leur famille. Parmi ces personnes, certaines d'entre elles fuient la guerre et le déplacement national, d'autres demandent l'asile contre une persécution pour leurs activités politiques, tandis que d'autres sont des immigrants qui quittent leur terre natale dans l'espoir d'améliorer l'avenir de leur famille.

Depuis mai 2022, le Canada a accueilli des milliers d'Ukrainiens à la recherche de sécurité en raison de l'invasion illégale de leur terre natale par la Russie.

Des parallèles peuvent être établis

entre l'histoire de l'Amérique du Nord et la situation actuelle en Ukraine : des étrangers ont envahi et pris un territoire qui ne leur appartenait pas. Toutefois, il existe deux principales différences dans l'évolution des pays nord-américains et de l'Ukraine en nations souveraines.

Le Canada, par exemple, est une démocratie constitutionnelle et parlementaire qui repose sur la primauté du droit et le respect des droits et libertés. Les parlementaires se réunissent à Ottawa pour créer de nouvelles lois, discuter des politiques gouvernementales et examiner les affaires courantes.

Tout au long de l'histoire du Canada, des citoyens ordinaires se sont organisés pour militer pour l'adoption de

nouvelles lois et contester les lois existantes considérées comme étant néfastes, injustes ou désuètes. Le mouvement Constitution Express, organisée par l'Union des chefs autochtones de la Colombie-Britannique lors de discussions sur le rapatriement de la Constitution canadienne, est l'un de ces événements populaires. Deux trains ont quitté Vancouver en novembre 1980 en direction d'Ottawa, faisant monter des passagers en cours de route. Environ un millier de personnes, principalement des Autochtones, s'est rendu à la capitale du Canada pour établir que « [l]es droits existants – ancestraux ou issus de traités – des peuples autochtones du Canada sont reconnus et confirmés ». Cet énoncé a finalement

été adopté en tant qu'article 35 le 1er juillet 1982, lors de l'adoption de la Loi constitutionnelle, enchâssant ainsi la Charte canadienne des droits et libertés.

De la même manière, les activités populaires faisaient partie du mouvement de l'Ukraine vers un pays démocratique indépendant. À l'heure actuelle, certains Ukrainiens considèrent que leur Acte de déclaration d'indépendance de l'Ukraine n'est qu'une simple formalité pour la souveraineté.

D'autres affirment que les idéaux du Maïdan (la révolution moderne en l'honneur de la place centrale de Kiev) sont perdus, que ses espoirs ne se sont pas matérialisés, et que ses décisions n'ont pas été mises en œuvre. Toutefois, la plupart seront d'accord pour dire que l'Ukraine possède une histoire courte, mais importante de la démocratie.

La vie politique en Ukraine a toujours été accompagnée d'un processus décisionnel démocratique, peu importe qu'il s'agisse d'un conseil cosaque ou d'une petite réunion politique dans un bâtiment. Des Cosaques à aujourd'hui, la vie politique en Ukraine a été marquée par des combats politiques contre la corruption afin de protéger les droits et les intérêts des citoyens ordinaires.

Un bon exemple est l'Acte de déclaration d'indépendance de l'Ukraine, où les citoyens ont rapidement réagi aux bouleversements politiques russes en créant une campagne puissante à l'appui de l'Acte de déclaration d'indépendance. Par conséquent, plus de 90 % des ci-toyens ukrainiens ont voté en faveur de l'indépendance le 1er décembre 1991. Simultanément avec ce référendum, des élections présidentielles ont eu lieu, à l'issue desquelles le premier président du pays libre, Leonid Kravtchouk, a remporté la victoire avec le soutien de 61 % des électeurs. Ainsi, l'Ukraine a fait le premier pas vers la démocratie.

Cinq ans plus tard, un événement encore plus important a eu lieu, soit la Révolution orange ou Révolution de la dignité. La Révolution de la place Maïdan a laissé une marque décisive et inoubliable dans l'histoire de l'Ukraine.



La phrase « ensemble nous sommes nombreux » est devenue synonyme de l'esprit ukrainien. Les idéaux, les espoirs et les décisions de la révolution ont bien changé la mentalité ukrainienne et continuent de former une nouvelle identité politique.

La prochaine étape décisive était la Révolution de la dignité – l'aboutissement de nombreuses manifestations différentes contre le président pro-russe Viktor Ianoukovitch. Il a refusé de signer l'entente sur l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne pour laquelle des travaux étaient en cours depuis des années.

Des activistes publics et des dirigeants des partis d'opposition ont adopté une résolution conjointe demandant la démission de Viktor Ianoukovitch « pour avoir trahi le peuple ukrainien ».

Des étudiants ukrainiens ont organisé une « chaîne humaine » entre Kyiv et Przemysl. Cette chaîne humaine de 625 kilomètres a commencé à Kyiv et est passée par Zhytomyr, Rivne, Lviv et Shegyna, à la frontière de la Pologne.

Le 19 janvier 2014, la confrontation sur la place Maïdan est passée d'une manifestation pacifique à des affrontements violents. Le mois suivant, les députés du peuple ont adopté la résolution « [s]ur le [retrait] du président de l'Ukraine de l'exercice de ses pouvoirs constitutionnels et la tenue d'élections extraordinaires du président de l'Ukraine ». Des élections ont été prévues pour le 25 mai 2014. En dépit de toutes les pertes, la Révolution de la dignité s'est terminée par la victoire du peuple, mais ensuite la guerre contre la Russie a commencé.

### Aide canadienne à l'Ukraine

Le 2 décembre 1991, le Canada est devenu le premier pays occidental à reconnaître l'indépendance de l'Ukraine, et le 27 janvier 1992, des relations diplomatiques ont été établies officiellement. Au cours des trois décennies qui se sont écoulées, les deux états ont fait beaucoup de chemin et ont tissé des liens étroits. Qu'il s'agisse de coopération militaire, diplomatique ou commerciale ou encore d'échanges

culturels et interpersonnels, le Canada et l'Ukraine ont beaucoup en commun. Les deux pays se sont également rapprochés en ce qui concerne les valeurs, étant donné que près de 60 % des Ukrainiens souhaitent rejoindre l'OTAN et qu'un nombre grandissant d'Ukrainiens considèrent que le Canada est leur plus proche allié sur la scène internationale.

Depuis 2014, le Canada a attribué environ un demi-milliard de dollars en fonds de crédit préférentiel à l'Ukraine. Ce dernier a reçu plus de 200 millions de dollars américains du Canada sous forme de subventions pour la réforme et le développement de la société civile. En 2022, le Canada a fourni plus de cinq milliards de dollars en aide à l'Ukraine, dont une partie a pris la forme d'aide militaire. Toutefois, l'essentiel du soutien du Canada était économique. Conformément à ses priorités en matière de politique étrangère, le Canada concentre son aide à l'Ukraine sur la gouvernance inclusive, l'autonomisation des femmes, l'édification de la paix et la croissance économique inclusive.

La coopération croissante entre le Canada et l'Ukraine fera parler d'elle pendant longtemps, car il est de plus en plus évident que ces pays ont beaucoup en commun.

À ce jour, les Canadiens et les Ukrainiens vivent dans l'espoir et sont prêts à agir pour la réalisation d'un état démocratique qui continuera d'évoluer pour le bien commun de tous les ci-toyens.

Maria Sakhno est une réfugiée ukrainienne récemment arrivée qui occupe un poste de stagiaire en rédaction à l'Association canadienne des ex-parlementaires. Elle était journaliste professionnelle dans son pays natal.



Dorothy Dobbie.

# Partout sur la Terre, nous sommes tous pareils

Par Dorothy Dobbie



La structure circulaire à l'extérieur du Parlement, à Bruxelles. La place publique en dessous est remplie de chaises permettant aux gens de se réunir et de discuter.

Chaque année, nous sommes invités à nous rendre aux assemblées générales annuelles des anciens députés du Parlement européen et des anciens membres du Congrès américain. Quant à eux, ils nous envoient un délégué. Lors de ma première année en poste, l'honorable Julian Fantino a eu l'amabilité de nous représenter lors d'une assemblée de l'Association des anciens députés au Parlement européen, et notre vice-présidente, l'honorable Eleni Bakapanos, nous a représentés lors d'une assemblée générale annuelle des anciens membres du Congrès. Puis, lorsque la COVID-19 nous a frappés, nous ne sommes plus allés nulle part. Ainsi, pour la cinquième et dernière année de mon mandat, j'ai senti que mon devoir était d'être présente à ces deux assemblées.

La première était l'assemblée américaine, qui a eu lieu à New York. En raison de la situation cauchemardesque à l'aéroport de Toronto, je n'ai pas pu me rendre plus loin que Toronto, puis j'ai dû revenir à Winnipeg. Heureusement, nos billets d'avion nous ont été remboursés et Pete Weichlan, le premier dirigeant de l'Association américaine, a réussi à annuler ma réservation d'hôtel sans pénalité.

Toutefois, j'ai réussi à me rendre à Bruxelles, lors d'un voyage éclair de quatre

jours au début mai. Je suis partie un mardi et le vendredi, j'étais de retour à Winnipeg. Cette journée et demie de réunions a été fascinante : j'ai eu la chance d'assimiler la cadence du groupe et de mieux comprendre leur manière de travailler. Ces réunions ont également été très révélatrices du fonctionnement du Parlement européen, qui est en quelque sorte un spécimen à part sur la scène mondiale, où les députés sont élus dans le cadre de procédures distinctes des élections nationales dans chaque pays. J'ai parlé avec un ancien président de l'UE, Pat Cox, qui a assisté à l'assemblée de l'ACEP par le passé, et selon lui, cette procédure est la bonne. Toutefois, je me demande si l'élection de députés de l'opposition au gouvernement au pouvoir pourrait avoir contribué au Brexit.

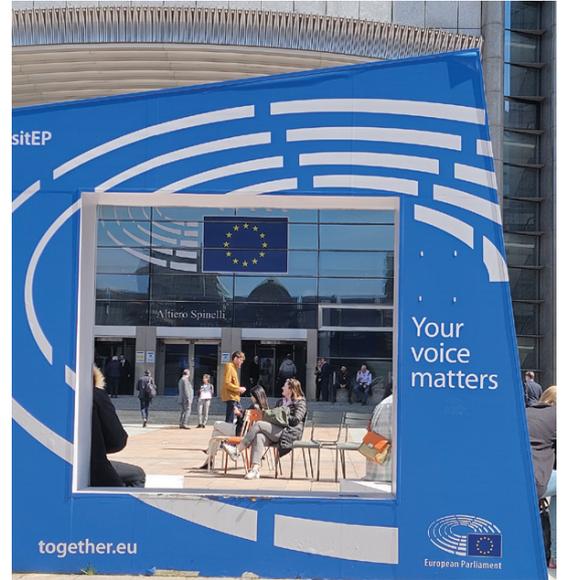
Néanmoins, il y a de nombreuses similitudes avec un État confédéral comme le Canada, où les administrations membres (les provinces dans notre cas) ont des intérêts

mutuels qui les gardent unies, mais également des intérêts particuliers qui doivent répondre aux besoins locaux.

Du point de vue de l'ACEP, il est intéressant de constater qu'ils ont adopté certaines de nos traditions, notamment le service commémoratif. Autre fait intéressant, ils semblent avoir plus d'influence sur les politiques de l'UE que nous voudrions en avoir auprès de notre propre Parlement, où nous nous concentrons davantage sur la préservation des traditions de la démocratie et de la procédure. Cela dit, cela ne signifie pas que l'UE n'est pas aussi préoccupée que nous par l'érosion de la démocratie. En effet, ils partagent bon nombre de nos inquiétudes sur plusieurs fronts, et ils ont des discussions similaires à propos des soins de santé, des questions d'égalité entre les sexes, de l'inflation, de la sécurité et de la criminalité, des changements climatiques, de la sécurité énergétique et de l'influence de l'Internet sur les enfants. Ils sont également confron-



Les questions d'actualité sont affichées sur la structure circulaire, comme l'égalité des femmes, la guerre en Ukraine et l'économie.



Une vue des marches avant du Parlement, parmi les nombreux slogans qui entourent l'édifice.



À l'intérieur du Parlement, qui compte plus de 700 sièges, pour le service commémoratif.



Leur service commémoratif a lieu dans la chambre. Deux violonistes accomplis jouaient de la musique en hommage aux disparus.

tés à une inquiétude persistante à propos de la guerre en Ukraine. Enfin, l'itinérance semble être un problème, puisqu'il y avait trois campements sur le trottoir à un demi-pâté de maison du quartier parlementaire.

Ce qui m'a frappée, c'est que l'Europe a déjà accepté un grand nombre de questions qui sont encore controversées au Canada. Ils sont certainement en avance sur nous en ce qui concerne l'acceptation de certaines des nouvelles technologies numériques qui facilitent la gestion de notre monde. Par exemple, à l'hôtel où j'ai séjourné, il y avait une borne d'enregistrement automatique pour les arrivées et les départs. De surcroît, on voit beaucoup plus de véhicules électriques, y compris des autobus, sur les routes.

Pour moi, c'était aussi l'occasion de sa-

luer Lord Richard Balf, qui a assisté aux assemblées de l'ACEP par le passé, ainsi que Teresa Rierra Madurell, secrétaire de l'Association des anciens députés au Parlement européen, qui était ici en 2019. Elle a eu de très bons mots sur son expérience, et elle a raconté quantité de bons souvenirs de sa visite à ses collègues.

Tous mes remerciements à Elisabetta Fonk, première dirigeante des anciens députés de l'UE, et à tout son personnel pour tout le travail qu'ils accomplissent pour maintenir la viabilité et la pertinence de l'Association pour l'avenir de la démocratie en Europe.

Dorothy Dobbie était la députée progressiste-conservatrice de Winnipeg-Sud de 1988 à 1993.



L'Assemblée générale annuelle a eu lieu dans une salle de comité.



Lynn McDonald.

# Personnalités politiques célèbres que j'ai vues, mais que je n'ai jamais rencontrées

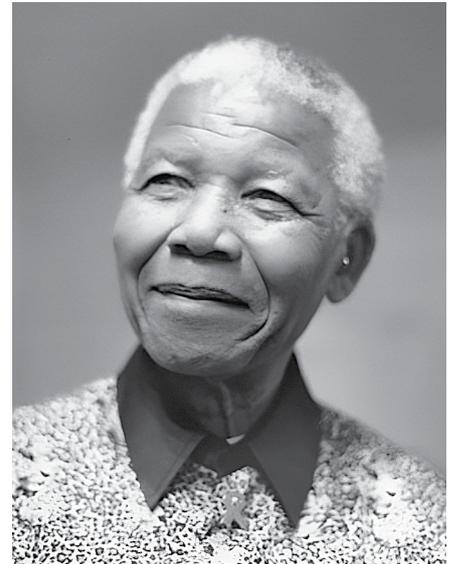
Par Lynn McDonald



Lester Pearson. Photo fournie par la Fondation Nobel, Associated Press.



John F. Kennedy. Photo fournie par Cecil Stoughton.



Nelson Mandela. Photo fournie par la bibliothèque de la London School of Economics and Political Science.

J e n'ai jamais été une grande admiratrice des musiciens, mais je me suis déplacée plusieurs fois pour voir passer des dirigeants politiques importants et même parfois les entendre parler. Certes, je n'ai ni leur ambition ni leur grandeur, même si j'ai été députée d'arrière-ban du NPD dans les années 1980.

Peut-être ai-je reçu la piqure de la politique lorsque j'étais élève à la Lester Pearson High School de New Westminster, en Colombie-Britannique. À l'époque, Lester B. Pearson avait prononcé un discours à l'une de nos assemblées peu après avoir reçu le prix Nobel de la paix en 1957. Je ne me souviens pas de ce qu'il a dit, si ce n'est qu'il s'agissait de quelque chose d'inspirant à propos de la fonction publique. Il a été premier ministre de 1963 à 1968, à la tête de deux gouvernements minoritaires. Sans jamais avoir obtenu la majorité, il a tout de même réussi à faire adopter un régime national d'assurance-maladie et le Régime de pensions du Canada et à limiter les dépenses électorales. Il a créé deux commissions royales influentes, l'une sur la condition de la femme, l'autre sur le

bilinguisme et le biculturalisme, et nous a finalement donné un drapeau national distinctif et notre propre Ordre du Canada.

J'ai revu Pearson en 1968 au congrès du Parti libéral, lorsqu'il a confié les rênes du Parti à Pierre Trudeau (je n'étais pas membre du Parti, mais j'avais fait un sondage sur les élections fédérales). Le Parti a offert à Pearson un chien pour sa retraite, et la passation a semblé très amicale. J'ai ainsi pu constater que la politique pouvait être agréable et même amusante!

En 1961, je me trouvais à Londres, à l'occasion de mon premier voyage en Europe, lorsque le président John F. Kennedy, accompagné de sa très élégante épouse, Jacqueline Kennedy, est venu rencontrer le premier ministre britannique Harold Macmillan. Je me suis jointe à la foule nombreuse venue assister au défilé de JFK et de Macmillan, suivie d'une voiture où prenaient place Jackie Kennedy et Lady Dorothy Macmillan. L'année précédente, Macmillan avait effectué un long voyage en Afrique où il avait prononcé deux fois son discours «Wind of Change». La première fois, c'était en 1957

au Ghana, première colonie africaine à obtenir son indépendance, et la seconde, devant le Parlement sud-africain (composé exclusivement de personnes blanches) pour s'opposer à l'apartheid, bien qu'il n'ait pas prononcé le mot.

Ce voyage m'a ensuite conduite à Berlin, tout juste après la fermeture de la frontière entre l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest, mais avant la construction du mur de Berlin. Le 16 août, le chancelier Willy Brandt s'était adressé à la foule à l'hôtel de ville, où Kennedy déclarerait plus tard «Ich bin ein Berliner». J'ai écouté le discours aux côtés d'une foule inquiète, même si je ne comprenais pas l'allemand. En tant que Canadienne, je pouvais franchir la frontière séparant l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne l'Ouest au point de contrôle Charley. Les Allemands, eux, ne le pouvaient pas.

En 1971, Willy Brandt a lui-même reçu le prix Nobel de la paix pour avoir négocié le traité de paix qui a mis fin à la Seconde Guerre mondiale et a fixé les frontières entre l'Union soviétique, la Pologne et l'Allemagne de l'Est.



*Sir Winston Churchill. Photo fournie par le Centre d'information des Nations Unies.*



*Richard Nixon. Photo fournie par l'Agence pour la protection de l'environnement.*



*Ronald Reagan. Photo fournie par Pete Souza.*

Le 11 juin 1964, Nelson Mandela, que je n'ai jamais vu ni rencontré, a été reconnu coupable en Afrique du Sud de sédition, crime pour lequel il risquait la peine de mort. Je faisais alors mon doctorat à la London School of Economics et j'ai assisté, avec d'autres étudiants, à ma première vigile de nuit à la cathédrale St. Paul, organisée «pour épargner la vie de Nelson Mandela». La mobilisation a porté ses fruits et Nelson Mandela a été condamné, non pas à la peine de mort, mais à la prison à vie, ce qui s'est avéré être une peine de 27 ans qu'il a purgée en majorité à Robben Island. Aucun d'entre nous ne pouvait imaginer qu'il deviendrait, en 1994, le premier président africain de l'Afrique du Sud. Naturellement, lorsque j'ai visité l'Afrique du Sud des années plus tard, j'ai pris le bateau pour aller voir Robben Island.

Le nom de Mandela est revenu dans ma vie plus récemment dans le cadre de mon travail pour la Campagne pour l'abolition de l'isolement cellulaire. Les Nations Unies ont donné son nom aux Règles Nelson Mandela, car il a lui-même été soumis à l'isolement cellulaire, et ont condamné cet acte pratiqué comme étant un acte de cruauté terrible.

En 1965, j'étais encore étudiante à Londres lorsque Winston Churchill, alors retiré de la vie politique, est décédé. Le 30 janvier, j'ai assisté, en compagnie d'autres étudiants canadiens de cycle supérieur, au cortège funèbre. Le cortège est parti de l'Abbaye de Westminster, où la dépouille de Churchill avait été exposée en chapelle ardente, pour rejoindre la cathédrale St. Paul, où ont eu lieu les funérailles. Il s'agissait de funérailles nationales, exceptionnelles pour une personne non royale, et de

l'événement national le plus important depuis le couronnement de la reine Élisabeth II en 1953. Lors des funérailles nationales de la reine, le 12 septembre dernier, il a souvent été mentionné qu'il s'agissait des premières funérailles nationales depuis celles de Churchill.

En avril 1974, je me trouvais à Paris pour effectuer des recherches à la Bibliothèque nationale lorsque le président Richard «Tricky Dick» Nixon est venu assister aux funérailles du président de la République, Georges Pompidou, mort en fonction. J'ai rejoint la foule pour voir passer Nixon, impressionnée par les agents de la sécurité qui l'encadraient au pas de course, et intriguée par le véhicule utilitaire qui suivait avec une grande boîte à l'arrière, à peu près de la taille d'un cercueil. Qu'y avait-il dans cette boîte? Un appareil cardiaque? Un respirateur? Des pièces de rechange?

Le président Ronald Reagan et la première ministre Margaret Thatcher se sont tous deux rendus à Otta wa alors que j'étais députée et j'ai eu l'occasion de les entendre parler, mais les députés d'arrière-ban du NPD ne sont pas invités aux activités mondaines associées à ces visites et je n'ai rencontré ni l'un ni l'autre.

Reagan a prononcé un discours très élogieux au Parlement le 6 avril 1987. Son télé-suffleur était étonnant : il ressemblait à un pupitre à musique en plastique transparent. Le public ne voyait aucun mot, et Reagan n'avait apparemment pas besoin de lutrin.

Lorsque Thatcher s'est adressée au Parlement le 22 juin 1988, elle a tenu un discours ultraconservateur, qui a grandement plu aux députés du Parti conservateur canadien, alors le Parti progressiste-conser-

vateur du Canada. Elle a dit ce que beaucoup d'entre eux pensaient, mais n'osaient pas dire.

Il se trouve que j'étais à Londres, où je travaillais sur un projet de recherches sur Florence Nightingale, lorsque Thatcher est décédée en 2013. Elle a eu droit à des funérailles cérémonielles, et non nationales, à la cathédrale St. Paul. J'ai rejoint la foule sombre sur Fleet Street pour voir passer son cercueil. Et comme William Murdoch dans Murdoch Mysteries (Les Enquêtes de Murdoch), j'ai fait le signe de croix quand le cercueil est passé devant moi. J'ai une meilleure opinion d'elle aujourd'hui qu'auparavant, car elle a été l'un des premiers dirigeants politiques, avec Al Gore, à comprendre la menace des changements climatiques.

Pour conclure, permettez-moi de souligner qu'il est parfois préférable de ne pas rencontrer ces personnalités. Par exemple, lorsque j'étais membre de la délégation canadienne à la Conférence mondiale à mi-décennie de la Décennie des Nations Unies pour les femmes, à Copenhague en 1980, la délégation philippine était dirigée par Imelda Marcos, épouse du président Ferdinand Marcos. La première dame, très bien habillée, est passée avec un groupe de photographes et de journalistes, mais de quoi aurions-nous parlé si nous nous étions rencontrés? Son penchant pour les chaussures (sa collection comptait environ 3000 paires) ou le fait qu'elle a ensuite remporté, avec son mari, le record mondial Guinness du plus grand vol d'un gouvernement, estimé à 10 milliards de dollars?

Lynn McDonald, C.M., a été députée pour le NPD de Broadview—Greenwood de 1982 à 1988.

# Comment savoir ce qui se passe sur la Colline?

Par Averi Winn

En 2022, pour savoir ce qui se passe à la Chambre des communes, il suffit d'aller sur la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC), sur ParlVu ou sur YouTube ou même d'allumer la radio pour recevoir en direct la retransmission des débats dans la langue de son choix. Sur les microphones de la Chambre des communes, du Sénat et de toutes les salles de réunion de la Colline du Parlement, les auditeurs ont le choix entre l'anglais, le français et le son « de la pièce ». Comment se fait-il que partout dans le monde, des gens puissent écouter les débats parlementaires canadiens en temps réel dans la langue de leur choix?

Le 15 janvier 1959 est née l'interprétation simultanée en anglais et en français sur la Colline du Parlement. Quelle est la différence entre interprétation et traduction? La traduction est le processus qui consiste à prendre un texte écrit dans une langue source (la langue dans laquelle le message a été produit à l'origine) et à reproduire le même message dans la langue cible (la langue dans laquelle le message sera nouvellement communiqué). L'interprétation consiste à traduire, à l'oral, un discours de la langue source vers la langue cible. « La traduction et l'interprétation requièrent des compétences et des personnalités très différentes, » indique Mme Rathjen, l'une des 63 interprètes de la Colline du Parlement. Si les traducteurs sont de nature plus introvertie, les interprètes, eux, ont tendance à être plus extravertis.

Comment devient-on interprète sur la Colline du Parlement? Quelles sont les qualités les plus importantes de l'interprète? « Il n'y a pas qu'une seule voie pour devenir interprète, » explique Mme Rathjen. De nombreux interprètes commencent par être traducteurs et, après avoir suivi une formation, se rendent compte qu'ils préfèrent l'interprétation. Pour Mme Rathjen, l'interprétation est un métier pratiqué par des professionnels qui travaillent le plus souvent dans l'ombre. Il ne faut cependant pas se tromper sur les compétences requises pour faire ce travail. Les inter-



prètes doivent être capables de traiter très rapidement des informations dans un certain contexte, puis de les communiquer dans une tout autre langue, pour qu'un public qui dépend de cette interprétation puisse participer à notre démocratie.

Mme Rathjen souligne que l'interprète doit savoir s'adapter, être réceptif à de nombreux stimuli mentaux et posséder une certaine maturité intellectuelle. « Vous vivez dans la tête des autres », explique-t-elle. Les interprètes doivent être capables de bien lire les gens : le langage corporel, le ton du discours et de nombreux autres indices non verbaux sont des atouts importants dans la boîte à outils de l'interprète. La capacité à percevoir ces petites choses et la capacité mentale à suivre le rythme rapide du travail d'interprète requièrent une certaine expérience de vie.

Si vous pensiez que la profession d'interprète était un métier insensé, imaginez si vous appreniez seulement la veille que vous alliez travailler le lendemain. Les interprètes font par-

tie d'un groupe de personnes qui travaillent sur la Colline du Parlement et qui reçoivent leur horaire la veille de leur quart de travail. De plus, les interprètes qui travaillent pour les comités de la Chambre et du Sénat peuvent voir leur emploi du temps modifié avec très peu de préavis.

Les interprètes jouent un rôle extrêmement important dans les débats qui se déroulent sur la Colline du Parlement. Ils comptent parmi les personnes les plus polyvalentes au monde, et ils ont une incroyable capacité à traiter des informations en tenant compte de différents facteurs contextuels et à reproduire le même message dans une autre langue, tout en suivant le rythme de l'orateur original. Pour Mme Rathjen, la profession d'interprète est comme un buffet sans fin de connaissances et d'expériences. Les interprètes apprennent constamment et l'expérience qu'ils acquièrent avant et pendant leur carrière leur permet d'aider la population canadienne à comprendre ce qui se passe sur la Colline du Parlement.

# Un changement sismique dans les services d'interprétation sur la Colline du Parlement

Par Averi Winn

**D**agmar Rathjen s'y connaît en interprétation. Elle est interprète sur la Colline du Parlement depuis près de 32 ans et a vu la profession se développer et évoluer au fil des ans. Elle connaît également très bien l'histoire de ce domaine.

«Avant l'interprétation simultanée existait ce qu'on appelle l'interprétation consécutive», explique-t-elle. Lorsqu'il y a interprétation consécutive, une personne parle pendant un court laps de temps, puis fait une pause afin qu'une ou un interprète puisse traduire l'information dans une autre langue. On parle d'interprétation simultanée lorsqu'une ou un interprète traduit ce qu'une personne dit d'une langue à l'autre en temps réel.

L'interprétation simultanée trouverait son origine dans les procès de Nuremberg, où les procès devaient se dérouler simultanément en anglais, en russe, en allemand et en français. À l'époque, on ne pensait pas que l'interprétation simultanée donnerait des résultats, car elle marquait un énorme changement dans la façon dont l'interprétation fonctionnait en tant que profession. «La même chose est en train de se produire aujourd'hui», déclare Mme Rathjen, en faisant référence à la nouvelle évolution de la profession : l'interprétation à distance.

La pandémie de COVID-19 a déclenché une rafale de changements dans notre monde. Incapables de se rendre au bureau, les gens ont commencé à travailler sur des plateformes telles que Zoom ou Microsoft Teams. Et les interprètes n'ont pas fait exception. La plupart des réunions sur la Colline du Parlement, y compris les séances de la Chambre et du Sénat, ainsi que les réunions des comités des deux chambres, ont eu lieu en ligne, puis en format hybride.

Les interprètes se sont alors retrouvés dans une situation précaire. Ils n'avaient plus accès à certains éléments essentiels de leur boîte à outils, tels que le langage corporel, et la qualité sonore laissait parfois à désirer. «Nous ne nous contentons pas d'écouter», souligne Mme Rathjen. Les interprètes doivent être en mesure de recevoir toutes les informations de manière très claire, afin de pouvoir les assimiler, les comprendre dans leur intégrité,



*Mme Rathjen est assise dans une cabine d'interprétation dans la Chambre des communes. Photo fournie par Dagmar Rathjen.*

lité, sans avoir aucun doute sur ce que la personne a voulu dire, et les traduire en temps réel dans une autre langue.

Quelle est donc la crise qui frappe actuellement l'interprétation? Si de nombreux pays sont en passe de mettre la pandémie derrière eux, certaines choses, comme les réunions hybrides, semblent être là pour de bon. Bien que les réunions hybrides aient leurs avantages pour les participants, les dangers sont réels pour les interprètes.

«Nous avons commencé à tomber comme des mouches.» Pourquoi? Les sons toxiques! Lorsque les réunions sur la Colline se déroulaient en personne, les interprètes n'avaient qu'à écouter le son de la salle où se tenait la réunion. Les plateformes telles que Zoom et Teams n'ont pas été conçues pour l'interprétation simultanée, de sorte que lorsque la Colline a commencé à utiliser Zoom, une autre couche de son s'est ajoutée. Cela a diminué la clarté du son et a causé une série de blessures chez les interprètes. Selon Mme Rathjen, la plupart des blessures sont dues au fait que les interprètes augmentaient le volume et pressaient leur casque d'écoute contre leurs oreilles pour pouvoir entendre le son, sans savoir qu'ils s'abîmaient les oreilles.

Mme Rathjen porte désormais fréquemment des bouchons d'oreille. Elle

a cessé d'écouter la radio dans sa voiture et a dû apporter d'autres changements à son mode de vie dans l'espoir de préserver son audition. Elle a évoqué le nombre d'interprètes qui quittent la profession, non seulement au Canada, mais dans le monde entier. «On se pose la question : «À quel point vais-je perdre mon audition aujourd'hui?»»

Les interprètes de la Colline ont signalé des effets tels que des migraines et des acouphènes, qui ne sont généralement pas traités. Cette situation est sans précédent et entraîne des problèmes médicaux difficiles à gérer. Pour vous traiter, on doit d'abord vous croire. Selon Mme Rathjen, certains professionnels de la santé ne croient pas qu'il existe une corrélation entre le travail des interprètes et leur perte auditive parce que le problème n'avait jamais eu cette ampleur auparavant.

Que faire maintenant? L'interprétation simultanée pourra-t-elle se poursuivre sur la Colline dans une formule virtuelle? Dans ce nouveau monde de réunions et de conférences en ligne, pour lesquelles les services d'interprétation sont essentiels, il faut trouver une nouvelle voie. Les interprètes vivent avec les effets secondaires difficiles de leur travail, et pour beaucoup d'entre eux, ces effets sont insoutenables.

# « À l'ordre! »

## Comprendre l'importance de la procédure parlementaire avec l'ancien Président de la Chambre des communes, Peter Milliken

Par Gabrielle Muzychka

La procédure parlementaire est précise, historique et exceptionnellement importante pour les institutions qui régissent notre démocratie. Même si les choses ont bien changé depuis l'apparition de ces pratiques, ces traditions restent importantes pour le Parlement.

Le Président de la Chambre des communes joue un rôle indispensable dans les débats de la Chambre. Historiquement, le Président devait annoncer la nouvelle au monarque qui régnait à l'époque lorsque la Chambre des communes se prononçait contre son gré. À quelques reprises, au cours des premières années du système parlementaire britannique, le Président était exécuté ou mourait peu de temps après cette décision. Aucun membre ne souhaitait alors occuper ce poste. Cela nous est rappelé à chaque nouvelle législature, lorsque les chefs du gouvernement et de l'opposition « traînent » le Président jusqu'à son fauteuil.

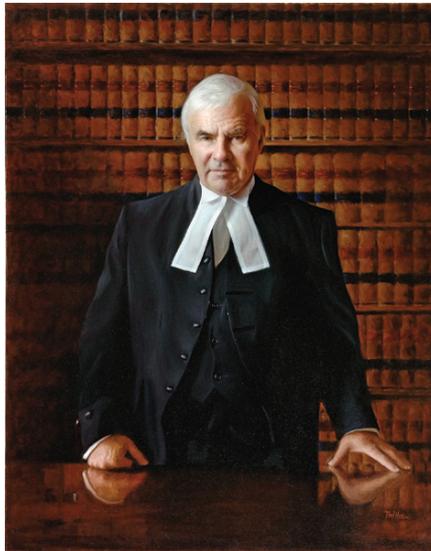
La procession qui a lieu chaque matin avant que la Chambre des communes ne siège est un autre aspect important de la procédure parlementaire.

« Je pense qu'il s'agit d'une partie importante des pratiques. Lorsque le Président entre, la masse est déposée sur la table par le sergent d'armes, puis il s'assoit », explique Peter Milliken, ancien Président de la Chambre des communes.

« Le Président prononce ensuite la prière, puis la Chambre s'ouvre et le public peut entrer dans les tribunes, les députés peuvent s'asseoir et les débats commencent », explique-t-il.

La masse, portée par le sergent d'armes, entre dans la Chambre pendant la procession. Historiquement, la masse était utilisée comme arme par le sergent d'armes pour protéger la Chambre. Aujourd'hui, elle signifie simplement que la séance est ouverte et que la procédure peut commencer. La procession reste essentielle pour maintenir le décorum dans la Chambre et commencer la journée de façon routinière.

Les sièges de la Chambre des communes britannique sont disposés de façon que les membres de l'opposition



Portrait de Peter Milliken peint par Paul Wyse. La galerie de portraits de Présidents date de 1853 et contient des portraits officiels de tous les anciens Présidents de la Chambre des communes. Droits d'auteur de la photo : Collection de la Chambre des communes, Ottawa.

soient assis de l'autre côté de l'allée, en face du parti au pouvoir, comme c'est le cas au Canada aujourd'hui. La distance entre les deux côtés de l'allée est censée représenter exactement deux longueurs d'épée. Lorsque les gens portaient des épées, cette distance permettait de s'assurer que les membres de groupes opposés ne puissent s'atteindre. Bien que dans le parlement d'aujourd'hui, les flèches soient verbales plutôt que physiques, les systèmes parlementaires de Westminster ont toujours pour habitude de maintenir cette distance entre le gouvernement et l'opposition.

En définitive, comme l'a souligné le Président Milliken, la tradition et la continuité sont valorisées au sein de l'institution parlementaire. Elles nous rappellent les principes qui sous-tendent la Chambre et ses procédures. Le maintien de ces coutumes encourage les parlementaires à continuer de respecter le lieu dans lequel ils exercent leurs activités. Les Canadiens peuvent trouver du réconfort en sachant que les traditions garantissent un processus structuré qui



Au premier plan, au centre : l'emplacement du fauteuil du Président permet d'avoir une vue d'ensemble de la Chambre.

maintient les valeurs originales de notre système parlementaire.

Pour l'ancien Président Milliken, la procédure a toujours exercé une fascination. Il était abonné au hansom lorsqu'il était à l'université et suivait avec intérêt les débats de la Chambre. Son cousin, John Matheson, était député de Leeds (une circonscription qui fait aujourd'hui partie de la circonscription de Leeds-Grenville-Thousand Islands et Rideau Lakes), ce qui l'a aidé à apprendre la procédure.

Peter Milliken s'est servi de ses connaissances approfondies et de ses nombreuses années d'expérience en tant que député de Kingston et les Îles lorsqu'il a été élu Président de la Chambre et qu'il a dû prendre des décisions en matière de procédure.

Pour ceux qui sont moins familiers avec la procédure, elle peut sembler sans importance, futile et, parfois, stupide. Néanmoins, ces pratiques constituent le fondement du Parlement et l'ordre qui y est maintenu assure une grande stabilité à nos institutions gouvernementales.

# Ce printemps, tous les regards étaient tournés vers le Canada

Par Dorothy Dobbie



*En attente de l'arrivée du président depuis la tribune.*

**E**n mars, le Parlement a accueilli quelques chefs d'État, notamment la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, le 7 mars. Dans son discours devant le Parlement canadien, la présidente von der Leyen a surtout parlé des énergies propres, du commerce et du soutien à l'Ukraine. L'honorable Jack Murta y a assisté au nom de l'ACEP. Jack a également fait honneur de sa présence lors du dévoilement du portrait de l'ancien Président George Furey, en mai.

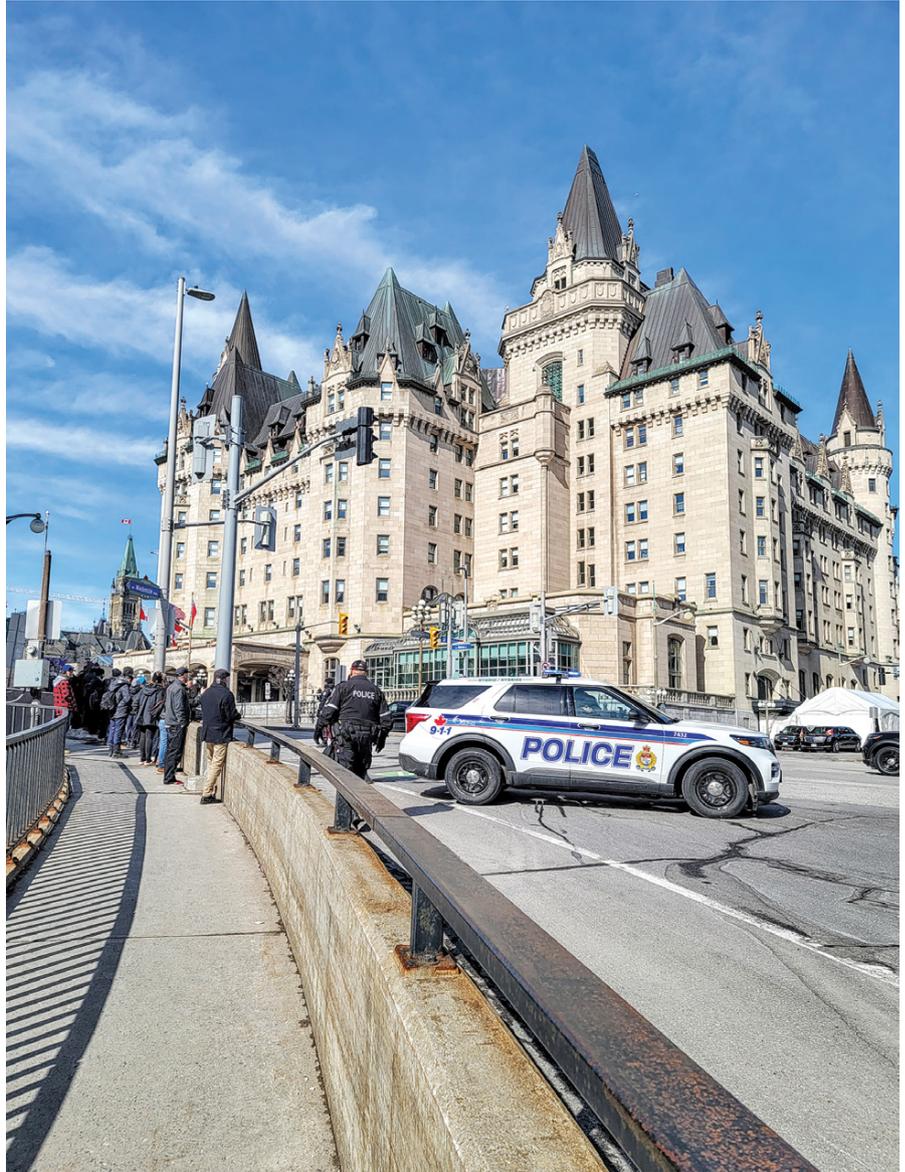
Deux semaines plus tard, le 24 mars, notre Parlement a accueilli le président Joe Biden, pour ce qui était sa première visite au Canada depuis le début de sa présidence. Votre présidente, Dorothy Dobbie, a pu participer à cet événement.

L'auditoire était bien réchauffé : en effet, Jagmeet Singh avait amené son bébé, le tout dernier membre de la famille parlementaire, et le plus jeune, qui a été chaleureusement accueilli par toute la Chambre.

Le discours du président était chaleureux et décontracté – une blague sur le hockey a bien fait rire la Chambre.

Il a dit « Je dois vous dire que j'aime vos équipes, à l'exception des Maple Leafs ». La réponse a été bruyante. « Je vais vous dire pourquoi ». (Il a été interrompu par des huées bien senties) « Je vais vous dire pourquoi... Ils ont battu les Flyers en janvier. C'est pour ça. (Rires) Et si je n'avais pas dit ça – j'ai marié une fille de Philadelphie – si je n'avais pas dit ça, je devrais dormir tout seul, mes amis. Je vous aime, mais pas tant que ça! ».

Comme on s'y attendait, il a parlé



*La sécurité était extrêmement stricte pour Joe Biden, mais les chauffeurs de taxi ont dit que ce n'était rien comparativement à la fois où Obama est venu en ville, et que des hélicoptères les survolaient.*

de notre amitié transfrontalière, et il a fait un discours tout ce qu'il y avait de plus approprié, mais le passage le plus frappant de son discours a été le dernier paragraphe.

« Mesdames et messieurs, nous vivons dans une ère de possibilités. Xi Jinping m'a demandé, sur le plateau tibétain, si je pouvais définir les États-Unis. Et j'aurais pu dire la même chose sur le Canada. J'ai dit oui. En un mot – et je le pense : possibilités. Rien n'est au-dessus de nos capacités. Nous pou-

vons tout faire. Nous ne devons jamais l'oublier. Nous ne devons jamais douter de nos capacités ».

« Le Canada et les États-Unis peuvent faire de grandes choses. Nous restons solidaires, nous agissons ensemble et nous nous élevons ensemble ».

« Nous allons écrire l'avenir ensemble, je vous le promets ».

Possibilités! Voilà ce que nous défendons, et il est grand temps que cela redevienne notre priorité : notre Canada, la terre des possibilités.

# Qui fait sonner les cloches?

Par Maria Sakhno

Le carillon d'Ottawa, situé dans la tour de la Paix, sur la Colline du Parlement, a été inauguré le 1er juillet 1927 pour célébrer le 60e anniversaire de la Confédération. Il s'agit d'un des plus gros carillons au monde : il compte 53 cloches en bronze, dont la plus imposante pèse plus de 10 000 kilogrammes. C'est aussi l'un des carillons les plus actifs au monde, avec environ 200 récitals par année. Toutefois, les travaux de grande envergure qui ont été entrepris dans les dernières années dans les édifices du Parlement ont réduit le carillon au silence.

«La tour de la Paix a été créée pour le monde entier», explique Mme McCrady.

«Mon objectif est que chaque personne qui passe près de la tour entende la mélodie et puisse se dire "Ah oui, je connais cet air-là!"»

Bien que Mme McCrady interprète souvent des morceaux connus, son répertoire va des œuvres classiques aux bandes originales de films en passant par les airs folkloriques.

Mme McCrady est très active dans le riche milieu de la musique classique d'Ottawa. Outre son rôle sur la Colline, elle est professeure auxiliaire à l'Université Carleton, où elle enseigne dans le premier programme de carillon du Canada.

À l'automne 2021, Mme McCrady a lancé un nouveau projet : une collection de six chants ukrainiens. Elle a collaboré avec son amie ukraino-canadienne, Joanna Estelle Storoschuk, pour adapter ces chants. Mme McCrady a interprété ces œuvres sur le carillon le 7 janvier 2022. Ces partitions, ainsi que de nombreuses autres de la bibliothèque du carillonneur, peuvent être consultées et téléchargées sur le site Web de la Chambre des communes.

Jusqu'à ce que la restauration de la tour de la Paix soit achevée, les récitals de Mme McCrady ne peuvent être visionnés qu'en ligne. «Nous espérons que le carillon pourra retentir à nouveau pour son 100e anniversaire le 1er juillet 2027», fait-elle remarquer. À cette occasion, espérons que les cloches sonneront à nouveau.



*Andrea McCrady est la carillonneuse du Dominion depuis près de 15 ans. Ancienne médecin de famille, elle croit fermement au pouvoir curatif de la musique.*



*Andrea McCrady, carillonneuse du Dominion, jouant de son carillon de pratique, qui est une réplique parfaite du carillon de la tour de la Paix située dans son bureau de l'édifice de l'Est.*



*Les cloches du carillon seront restaurées pendant les travaux de reconstruction de la tour de la Paix, qui ont débuté en 2018. De 2018 à 2022, Mme McCrady devait porter de l'équipement de protection pour rendre visite à son instrument. Depuis le 23 février 2022, elle n'a plus accès à la tour de la Paix. Nous la voyons ici assise devant son instrument de pratique dans son bureau.*

# Quelle est cette créature dissimulée dans le coin?

## Les sculptures grotesques des édifices du Parlement

Par Averi Winn

**M**armousets, reliefs, clés de voûte et gargouilles : autant de créatures très étranges que l'on peut confondre si l'on ne s'y connaît pas en sculpture. Les édifices du Parlement sont décorés de tous ces mystères faits de pierre, de marbre et de bois. D'où viennent-ils? Pourquoi sont-ils là?

Les premiers marmousets placés sur la Colline du Parlement, au début du 19<sup>e</sup> siècle, s'inspiraient de ceux de l'art français et anglais du 12<sup>e</sup> siècle. À l'époque médiévale, les marmousets étaient utilisés pour raconter une histoire d'horreur en direct et en personne. Ils s'adressaient à un public largement analphabète qui voyait en eux une représentation des péchés et des maux que l'on pouvait trouver en dehors de l'Église. Les marmousets sont généralement des représentations absurdes d'êtres humains ou d'animaux. Ils étaient un rappel constant que seule l'Église pouvait offrir le salut contre ces monstres et ces criminels violents. Les marmousets sont fréquents dans l'architecture gothique, style dans lequel ont été construits les édifices de l'Ouest, de l'Est et du Centre. Bien que de nombreux marmousets aient été détruits dans l'incendie qui a ravagé l'édifice du Centre en 1916, les édifices de l'Ouest et de l'Est arborent toujours ces sculptures historiques du 18<sup>e</sup> siècle.

Deux marmousets plus récents se trouvent sur la façade sud de l'édifice du Centre. Ils font partie de ces sculptures fantastiques qui sont à l'image de personnes réelles, soit Thomas Fuller et John A. Pearson, les architectes principaux des premier et deuxième édifices du Parlement.

Au départ, les gargouilles avaient une visée fonctionnelle. Lors de la construction des bâtiments de style gothique, des becs de gouttière étaient installés sur les façades extérieures pour rediriger l'excès d'eau de pluie. Les artistes sculptaient alors des marmousets terrifiants autour de ces becs, qui venaient s'ajouter à ceux qui bordaient les bâti-



*Un exemple de relief sculpté dans le plafond du Sénat.*

ments. Les gargouilles sont considérées comme un type particulier de marmouset. La tour de la Paix comporte quatre gargouilles non fonctionnelles, d'une taille gargantuesque de 2,5 mètres de long.

Un relief est un type de sculpture qui émerge du mur dans lequel il est sculpté. Il s'agit d'une image gravée directement dans la pierre, le marbre ou le bois, souvent dans un mur ou un plafond. Par exemple, dans le foyer du Sénat, un relief particulier, appelé frise, tapisse le plafond. La tour de la Paix compte aussi de multiples frises en grès.

Les clés de voûte sont des images sculptées dans des blocs de matériau, généralement une forme de grès. La

clé de voûte se trouve généralement au plafond, en particulier à l'intersection d'arcs. Ces images représentent souvent des feuillages, des animaux ou des visages. De nombreux artistes ont une vision plus fantaisiste et monstrueuse de la clé de voûte, mais ce n'est pas sa qualité essentielle. La rotonde de la Confédération comporte de nombreuses clés de voûte qui ont été insérées dans son plafond.

Ces créatures impressionnantes sont légion sur la Colline du Parlement. Elles témoignent de l'architecture historique utilisée lors de la construction et de la reconstruction de ces édifices et sont des points de conversation intéressants sur notre histoire.

# Un honneur royal pour un très honorable gentleman

L'ancien huissier du bâton noir, Terrance Christopher, OMM, LVO, CD

Par Carolina Moore



*M. Terrance Christopher avec ses médailles.*



**T**errance Christopher, OMM, LVO, CD, l'ancien huissier du bâton noir, et membre honoraire de l'Association canadienne des ex-parlementaires, a été invité à Londres pour assister à une réception organisée en l'honneur des membres de l'Ordre royal de Victoria.

L'Ordre royal de Victoria a été créé par la reine Victoria en 1896. Il est reconnu comme étant un ordre de très haut niveau au Royaume-Uni et dans l'ensemble des pays du Commonwealth. Il récompense les personnes qui ont rendu des services personnels au monarque ou aux membres de la famille royale et celles qui ont contribué de manière importante à leurs communautés.

L'Ordre royal de Victoria est l'une

des plus hautes distinctions pouvant être décernées à une personne au Royaume-Uni. Le 24 août 1994, M. Christopher a été nommé membre de l'Ordre royal de Victoria par la reine Elizabeth II en raison des services personnels qu'il a rendus à Sa Majesté. Tous les quatre ans, une cérémonie religieuse et une réception sont organisées au château de Windsor en l'honneur des membres de l'Ordre. Des membres de la famille royale britannique, et d'autres invités de marque de professions et de secteurs d'activité divers, assistent à cet événement prestigieux.

En mars dernier, M. Christopher a eu le privilège d'assister à la cérémonie et à la réception. Cet événement remarquable, honoré par la présence de la

famille royale britannique et d'invités distingués de divers domaines, s'est avéré être une expérience magnifique et inoubliable pour lui.

M. Christopher a été émerveillé par la grandeur et la splendeur de l'événement, caractérisé par un appareil fascinant et par des traditions cérémonielles inspirantes. M. Christopher s'est mêlé aux autres récipiendaires et a pu s'entretenir avec des personnes de différents horizons, avec, en toile de fond, le cadre royal du château de Windsor.

L'événement a souligné les contributions remarquables des membres de l'Ordre royal de Victoria et a laissé à M. Christopher un profond sentiment de fierté et de gratitude pour les services qu'il a rendus à Sa Majesté la reine Elizabeth II.

# Un dernier hommage à ceux qui nous ont quittés

Par Kyla Goulet-Kilgour, Gabrielle Muzychka, Maria Sakhno et Averi Winn



*L'hon. Doris Margaret Anderson.*



*André Arthur.*



*Robert Bertrand.*

## **L'honorable Doris Margaret Anderson** **5 juillet 1922 – 16 octobre 2022**

L'honorable Doris Margaret Anderson est décédée le 16 octobre 2022 à l'âge de 100 ans. Elle avait un cœur bon et généreux ainsi qu'un intérêt pour la politique qui n'a jamais failli au cours de sa longue vie. Elle avait également beaucoup d'admiration pour la famille royale, en particulier feu Sa Majesté la reine Elizabeth II. Elle laisse dans le deuil sa famille élargie, dont 13 neveux et nièces.

Après avoir fréquenté le Collège Prince of Wales, elle obtient son baccalauréat à l'Université Acadia et sa maîtrise à l'Université Cornell. Elle retourne ensuite à son alma mater, le Collège Prince of Wales, pour y enseigner l'économie familiale. De 1969 à 1988, elle enseigne à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Elle aura d'ailleurs une influence sans précédent sur l'établissement, où elle met notamment sur pied le programme d'économie familiale et le chapitre d'Île-du-Prince-Édouard de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités.

En 1982, elle est nommée membre de l'Ordre du Canada en reconnaissance de son travail acharné dans l'étude de la maladie cœliaque et de son rôle dans la sensibilisation à la santé mentale dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard. En 1995, elle est nommée au Sénat par le premier ministre Jean Chrétien. Elle y représentera la division sénatoriale St Peter's, du comté de Kings dans sa province natale, jusqu'en 1997. Ceux qui auront eu la chance immense de la côtoyer n'oublieront jamais sa grande bonté et sa générosité.

## **André Arthur**

**21 décembre 1943 – 8 mai 2022**

M. André Arthur a rendu l'âme le 8 mai 2022 après avoir contracté la COVID-19. Il aura vécu une vie trépidante et riche d'une foule d'expériences. Sa famille a toujours occupé une place importante dans sa vie. Il a travaillé dans le domaine du journalisme et de la radio, suivant en cela les traces de son père, réalisateur à Radio-Canada. Tous deux ont également délaissé leur carrière à la radio pour se porter candidats à la Chambre des communes. Cependant, alors que son père a été membre du Parti libéral, André s'est présenté à titre de député indépendant. Malgré cette différence, ils ont en commun une passion pour leur travail en faveur des Canadiens de leur région. De 2006 à 2011, André a représenté la circonscription de Portneuf-Jacques-Cartier. Il laisse dans le deuil ses enfants, René et Pascale, son frère Louis et son amie proche, Lucy.

## **Robert Bertrand**

**4 avril 1953 – 17 mai 2022**

L'ancien député Robert Bertrand a rendu son dernier souffle le 17 mai 2022, à l'âge de 69 ans.

Robert est né à Fort-Coulonge, au Québec, en 1953. Il fait son entrée en politique en 1993, lorsqu'il est élu pour la première fois à la Chambre des communes pour représenter la circonscription de Pontiac-Gatineau-Labelle. Il est élu à nouveau en juin 1997 et en novembre 2000.

Pendant ses nombreuses années à titre de député, il fait partie de plusieurs comités parlementaires permanents, dont le

Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants, et œuvre activement à l'amélioration de la qualité de vie des membres des Forces armées canadiennes et de leur famille. Lors de son dernier mandat, le premier ministre Paul Martin le nomme secrétaire parlementaire du ministère de la Défense nationale, un poste qu'il occupera de 1998 à 2000.

Après son départ de la vie politique, il occupe le poste de président et grand chef de l'Alliance autochtone du Québec Inc. et de chef national du Congrès des peuples autochtones. Il laisse dans le deuil de nombreux proches et amis, dont sa femme des 43 dernières années, Sandra, et leurs trois enfants, Chad, Eric et Stephanie.

## **L'honorable Bill Blaikie**

**19 juin 1951 – 24 septembre 2022**

En reconnaissance de son long état de service comme député, M. Bill Blaikie est nommé doyen de la Chambre des communes en 2004. Il est d'ailleurs, encore à ce jour, le seul membre du Nouveau Parti démocratique à avoir détenu ce titre.

M. Blaikie a vécu une vie riche et heureuse au cours de laquelle il se sera découvert plusieurs vocations. Homme d'Église actif, il est d'abord ordonné ministre avant de décider de faire le saut dans l'arène politique. En 1979, il est élu député dans Elmwood-Transcona, à Winnipeg, une circonscription qu'il représentera pendant les 29 années suivantes. Peu de temps après avoir quitté la scène fédérale, il remporte une élection provinciale.

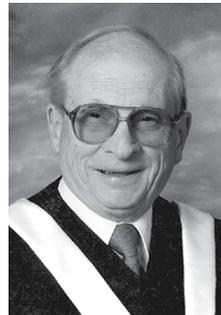
Il était le père de Daniel, Rebecca, Tessa et Jessica. Depuis 2015, son fils Daniel est député dans la même circonscription que lui. Sa fille Rebecca joue également un rôle actif au sein du Nouveau Parti démocratique, où elle a été élue trésorière et, ensuite, présidente. M. Blaikie est décédé dans les bras de sa femme, Brenda, qui l'a soutenu tout au long de sa carrière politique. Ensemble, ils ont veillé à maintenir un équilibre dans leur vie familiale, en choisissant notamment de rester dans leur région malgré sa carrière de député. Au cours de leurs années à l'écart de la vie publique, ils ont continué de servir les causes et les intérêts qui leur tenaient

à cœur.

M. Blaikie a toujours été un passionné de cornemuse et a persévéré dans son passe-temps même dans les périodes les plus occupées de sa vie. De plus, il a assisté à plusieurs changements au sein du Parlement et a joué un rôle clé dans la réalisation de plusieurs projets notables, dont l'adoption de la Loi canadienne sur la santé en 1984. En 2020, il a été nommé officier de l'Ordre du Canada. Pendant plusieurs années, il a offert de précieux conseils à l'Association canadienne des ex-parlementaires et aura grandement contribué à sa revue, Suite à la Colline.



*L'hon. Bill Blaikie.*



*John S. Burton.*



*L'hon. Jim Carr.*

### **John S. Burton**

**27 novembre 1927 – 9 décembre 2022**

M. John Stratford Burton, ancien député de Regina-East, est né à Humboldt, en Saskatchewan, en 1927 et est décédé en 2022 à l'âge de 95 ans.

M. Burton a obtenu des diplômes en économie et en sciences agricoles à l'Université de la Saskatchewan, avant de poursuivre ses études à la London School of Economics, en Angleterre. Après quelque temps à gérer la campagne électorale de candidats, il se présente lui-même à une fonction publique et passe près de destituer le ministre libéral de l'Agriculture, l'honorable Jimmy Gardiner, dans la circonscription de Melville, en Saskatchewan. C'est d'ailleurs à Melville qu'il rencontre et épouse Zenny Wiwchar, une infirmière de carrière. Par la suite, ils unirent leurs efforts pour réclamer la mise en place d'un régime d'assurance-maladie. Après leur déménagement à Regina, M. Burton collabore avec deux premiers ministres de la Saskatchewan, l'honorable Woodrow Lloyd et l'honorable Allan Blakeney, pour implanter l'assurance-maladie dans la province.

En 1968, M. Burton est élu à la Chambre des communes comme député de Regina-East. Il siège sous la direction de MM. Tommy Douglas et David Lewis, d'abord à titre de député du Parti social démocratique du Canada, puis du Nouveau Parti démocratique. En 1972, il prend sa retraite du Parlement. En plus de sa carrière politique, M. Burton a travaillé comme économiste agricole, agriculteur-conseil et comptable. En 1973, il retourne à Regina pour travailler auprès du premier ministre Allan Blakeney à la nationalisation de l'industrie de la potasse et à la création de la Potash Corporation of Saskatchewan.

Il retourne sur les bancs d'école à l'âge de 75 ans et obtient une maîtrise à l'Uni-

versité de Regina. Son mémoire sur la nationalisation de l'industrie de la potasse sera d'ailleurs publié sous la forme d'un livre intitulé *Potash: The Story of Saskatchewan's Pink Gold*.

### **L'honorable Jim Carr**

**11 octobre 1951 – 12 décembre 2022**

L'honorable Jim Carr est né en 1951 à Winnipeg. Adolescent, il se révèle un talentueux joueur de hautbois. À 16 ans, il passe les auditions de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, dont il fera partie jusqu'à l'âge de 21 ans. Parallèlement à son implication dans l'Orchestre, il travaille comme chef de cabinet d'un ministre fédéral.

Il poursuit ensuite ses études à l'Université McGill, où il obtient un baccalauréat spécialisé en histoire et en sciences politiques. Avant son entrée sur la scène politique fédérale, il est député pour le Parti libéral du Manitoba de 1988 à 1992 et président-directeur général du Conseil manitobain des entreprises. En 2015, il est élu au Parlement à titre de député libéral de Winnipeg-Centre-Sud. Il siègera alors au Cabinet, d'abord comme ministre des Ressources naturelles, puis comme ministre de la Diversification du commerce international. Quelques jours après sa réélection en 2019, il apprend être atteint de myélome multiple et renonce à ses fonctions de ministre de la Diversification du commerce international.

Il est alors nommé représentant spécial pour les Prairies. Extrêmement sociable, il réalise quelques jours avant son décès une entrevue pour l'émission *Power and Politics* de CBC, durant laquelle il confie être « reconnaissant d'avoir la chance de contribuer à son pays » malgré sa santé déclinante. Il déclare également « [j]'aime ce pays, chacune de ses parcelles, en anglais, en français, en langues autochtones – j'aimerais parler davantage de ces langues – et dans toutes les langues des nou-

veaux arrivants, et tout ce qu'il représente pour le Canada et les Canadiens ».

De plus, il a toujours été très fier de son ascendance juive et a grandement contribué à établir des ponts avec cette communauté. En 2006, il a fondé le Arab-Jewish Dialogue of Winnipeg, un organisme promouvant le dialogue et la communication entre les communautés juives et arabes du Canada. À son décès, le premier ministre lui-même a tenu à souligner que « sa passion, sa ténacité, son intégrité, son humour et son engagement envers les Prairies étaient incomparables ». D'ailleurs, son projet de loi d'initiative parlementaire, la Loi sur le développement d'une économie verte dans les Prairies, est une preuve tangible de cette passion pour les Prairies et l'environnement. Le projet, adopté à la Chambre quelques jours seulement avant son décès, est une part importante du précieux héritage qui lui survivra.

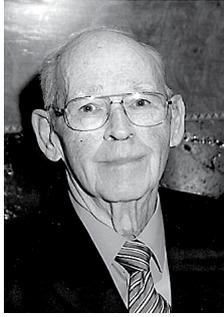
### **Rex Crawford**

**25 février 1932 – 20 juillet 2022**

M. Rex Crawford, député à la Chambre des communes de 1988 à 1997, est décédé le 20 juillet 2022 à l'âge de 90 ans. Né le 25 février 1932 à Detroit, dans le Michigan, M. Crawford déménage à Aurora, en Ontario, où le St. Andrew's College l'accueille le temps de ses études secondaires.

Par la suite, il opte pour des cours de perfectionnement en gestion agricole au Collège d'agriculture de l'Ontario et en génie agricole à l'Université d'État du Michigan. Membre depuis toujours de l'église presbytérienne Knox à Wallaceburg, il y sera même nommé doyen.

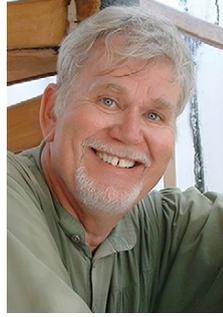
Avant de se lancer en politique fédérale, M. Crawford sera conseiller municipal, sous-préfet et préfet du canton de Dover. Au cours des élections fédérales de 1988, il brigue pour la première fois un siège dans la circonscription fédérale de Kent à titre de candidat du Parti libéral.



*Rex Crawford.*



*T'hon. Mabel DeWare.*



*Phillip Edmonston.*

Il remportera son siège, sera réélu lors des élections fédérales de 1993, puis quittera la politique active en 1997. Lors des élections fédérales de 2004, il donne son appui au candidat du Parti conservateur de la circonscription Chatham-Kent-Essex, M. Dave Van Kesteren. On se souviendra de lui comme d'un esprit libre et un ardent défenseur des droits de ses commettants.

En plus d'être un acteur important de la scène politique, M. Crawford a longtemps cultivé le tabac, la betterave à sucre, le maïs, les haricots, le maïs de semence, l'avoine et le blé sur son exploitation agricole du canton de Dover. Il laisse dans le deuil son épouse des 68 dernières années, Ruth Anne Deacon, leurs filles Jane, Judith et Sandra ainsi que leurs nombreux petits-enfants.

**L'honorable Mabel DeWare**  
9 août 1926 – 17 août 2022

Femme passionnée et membre éminente du Parti progressiste-conservateur, l'honorable Mabel DeWare est née et a grandi à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Après avoir travaillé comme assistante dentaire et œuvré comme bénévole, elle est élue à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en octobre 1978. Elle exerce deux mandats sur la scène politique provinciale. Jusqu'à son départ, en 1987, elle occupera diverses fonctions ministérielles, dont celles de ministre de l'Enseignement et de la Formation, de ministre de l'Éducation permanente et de ministre du Travail et de la Main-d'œuvre. Première femme à occuper les fonctions de ministre du Travail, elle ouvrira la voie pour les Néo-Brunswickoises et les Canadiennes désireuses de se lancer en politique.

Mme DeWare est d'ailleurs une figure emblématique de la représentation des femmes en politique. Après son passage en politique provinciale, elle pour-

suit sa carrière au Sénat, où elle siège dès 1990 à titre de représentante du Nouveau-Brunswick. Elle devient ensuite la première femme nommée whip de l'opposition. Sa joie de vivre et son enthousiasme communicatif étaient salués par ses collègues, surtout lorsqu'elle endossait son costume de père Noël! En plus de son travail dans la fonction publique, Mme DeWare était une athlète accomplie.

Joueuse de curling émérite, elle et ses coéquipières ont fait leur marque sur la scène nationale en devenant la première équipe du Nouveau-Brunswick à remporter le championnat canadien de curling féminin. De plus, sa famille a toujours compté énormément à ses yeux. Issue d'une famille nombreuse, elle a pu compter sur le soutien de ses proches toute sa vie. On gardera un souvenir impérissable de ses multiples accomplissements personnels et de son rôle important dans la représentation des femmes en politique au Canada.

**Phillip Edmonston**

26 mai 1944 – 2 décembre 2022

M. Phillip Edmonston s'est éteint à son domicile du Panamá, le 2 décembre 2022, à l'âge de 78 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Michelle. Premier député du Nouveau Parti démocratique élu au Québec, M. Edmonston a représenté la circonscription de Chambly de 1990 à 1993.

Époux aimant, M. Edmonston était un ardent défenseur de la langue française et des droits des consommateurs, en plus d'exercer son métier d'écrivain. Il a fondé l'Association pour la protection des automobilistes (APA), un organisme qui s'efforce d'obliger les entreprises du secteur automobile à répondre de leurs actes et d'informer les consommateurs canadiens de tout défaut ou avis de rappel. Durant son passage au sein de l'APA, M. Edmonston a conçu le guide automobile annuel Lemon-Aid, qui conseille les

consommateurs sur l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion. Après le décès de M. Edmonston, l'APA a publié un communiqué dans lequel elle soulignait le respect des consommateurs à son endroit pour son travail acharné à protéger leurs droits. Dans un passage digne de mention, elle rappelait que le plus grand journaliste automobile canadien soulignait de façon imagée que le public vénérât tout simplement le sol sur lequel roulaient les taxis de Phil Edmonston!

**L'honorable Bill Graham**  
17 mars 1939 – 7 août 2022

L'honorable Bill Graham a rendu son dernier souffle le 7 août 2022 à l'âge de 83 ans. Tour à tour avocat, enseignant, professeur de droit et député, il est d'abord élu en 1993 à la Chambre des communes pour représenter la circonscription de Toronto-Centre-Rosedale sous la bannière du Parti libéral du Canada. Il gardera son siège jusqu'à son départ de la vie politique en 2007. Au cours de sa carrière, il a occupé de nombreuses fonctions, dont celles de ministre de la Défense nationale, de ministre des Affaires étrangères, de chef par intérim du Parti et de chef de l'opposition officielle. Il a aussi contribué à plusieurs dossiers importants et exercé un véritable leadership au sein de ses ministères, notamment après les événements du 11 septembre 2001. Après son passage sur la Colline, l'honorable Bill Graham a été chancelier du Trinity College de l'Université de Toronto pendant 15 ans. Sa famille et ses collègues lui ont été extrêmement précieux tout au long de sa vie. Il a d'ailleurs toujours entretenu de bonnes relations avec les parlementaires de tous les partis et s'est toujours montré très ouvert et courtois, sans toutefois ne jamais trahir ses idées et ses valeurs.

**L'honorable Jean Lapointe**  
6 décembre 1935 – 18 novembre 2022

L'honorable Jean Lapointe est né le 6 décembre 1935 à Price, un petit village de la région du Bas-Saint-Laurent, au Québec. Au début de l'âge adulte, son ami Jérôme Lemay et lui forment Les Jérolas, un duo comique et musical. Les Jérolas connaissent un franc succès et sont notamment invités à se produire au Ed Sullivan Show, en 1963, et à L'Olympia de Paris quelques années plus tard. Par la suite, M. Lapointe entame une carrière solo de musicien, de comédien et d'acteur. Son talent indéniable lui vaut bon nombre de prix dans le domaine de la musique et du cinéma,

dont le prix Jutra-Hommage 2011.

En 2001, il est nommé sénateur libéral par l'ancien premier ministre Jean Chrétien. Il représentera la région sénatoriale de Saurel jusqu'en 2010. En plus de son travail sur la Colline, M. Lapointe se dévoue sans compter pour venir en aide aux personnes souffrant de dépendances. En 1982, il fonde la Maison Jean Lapointe, un organisme dont la mission consiste à améliorer la qualité de vie des personnes souffrant d'alcoolisme ou de toxicomanie. La Maison est toujours en activité 40 ans plus tard. Il est également nommé à l'Ordre du Canada en 1984 et à l'Ordre national du Québec en 2006 en reconnaissance de ses contributions artistiques. À son décès, le premier ministre Justin Trudeau a souligné l'héritage remarquable qu'il a laissé derrière lui, citant plus précisément « ses nombreuses contributions au milieu artistique canadien, sa philanthropie et les services qu'il a rendus aux Canadiens en tant qu'ancien sénateur » de même que « [s]es spectacles [...] avant-gardistes et empreints de la vivacité d'esprit et du sens de l'humour qui le caractérisaient ». M. Lapointe laisse dans le deuil sa femme, Mercedes Lapointe, ses sept enfants, ses deux petits-enfants et ses deux sœurs. Son départ laisse un grand vide, mais comme l'a fait si bien remarquer son fils Jean-Marie : « Savoir que son héritage artistique et humaniste restera vivant dans le cœur des Québécoises et Québécois est réconfortant. »

**L'honorable Viola Léger**

**29 juin 1930 – 28 janvier 2023**

La sénatrice Viola Léger est décédée au début de l'année au Nouveau-Brunswick à l'âge de 92 ans. Née en 1930 dans une famille acadienne du Massachusetts, elle passe la plus grande partie de son enfance au Nouveau-Brunswick. À l'âge adulte, elle travaille tour à tour comme professeure d'art dramatique, actrice et directrice artistique. Elle devient célèbre pour son interprétation de La Sagouine, un personnage de l'œuvre théâtrale d'Antonine Maillet devenu au fil du temps un véritable symbole de la culture acadienne. Elle montera plus de 3 000 fois sur les planches pour lui prêter sa voix, en anglais et en français, au Canada et à l'étranger. En 1989, elle est nommée officière de l'Ordre du Canada en reconnaissance de sa brillante carrière théâtrale. Membre active du Parti libéral fédéral, elle est nommée au Sénat en 2001 par le premier ministre Jean Chrétien. Elle



*L'hon. Bill Graham.*



*L'hon. Jean Lapointe.*



*L'hon. Viola Léger.*

représentera le Nouveau-Brunswick jusqu'en 2005. Elle restera à tout jamais une figure emblématique de l'Acadie et une source d'inspiration pour tous les aspirants artistes de la région.

**L'honorable Gilles Loiselle**

**20 mai 1929 – 29 septembre 2022**

L'honorable Gilles Loiselle a rendu son dernier souffle le 29 septembre 2022. Cet ancien député est né à Ville-Marie, au Québec, le 20 mai 1929. Avant de faire son entrée en politique, M. Loiselle est journaliste pour Le Droit, un quotidien d'Ottawa, et correspondant de Radio-Canada à Paris. Il est ensuite nommé délégué général du Québec à Londres. Durant cette période, il participe notamment aux négociations entre le Canada et le Royaume-Uni pour le rapatriement de la Constitution.

En 1988, M. Loiselle est élu député de Langelier, une circonscription qui porte désormais le nom de Québec. Pendant les cinq années de son mandat au sein du gouvernement progressiste-conservateur de Brian Mulroney, M. Loiselle sert à titre de ministre des Finances et de président du Conseil du Trésor. Il profite également de son passage au Cabinet pour réformer des lois régissant les grandes institutions financières et favoriser la modernisation de la fonction publique.

Après avoir quitté la Colline, il contribue à la création de la fonction d'Ombudsman des assurances de personnes, un service qui offre un mode substitutif de résolution des différends en assurance de personnes aux consommateurs canadiens, dont il assure la présidence du conseil d'administration. En 2011, il est nommé à l'Ordre national du Québec pour sa contribution exceptionnelle à la province. On se souviendra de ses loyaux services à divers gou-

vernements provinciaux successifs ainsi qu'à titre de député et de représentant fédéral à la Chambre des communes.

**Ken Monteith**

**26 juin 1938 – 3 février 2023**

M. Kenneth E. Monteith est décédé à l'âge de 84 ans le 3 février 2023 à St. Thomas, en Ontario. Il laisse dans le deuil sa femme, Jessie Luella Watson, leurs deux enfants et leurs nombreux petits-enfants. Ayant vécu toute son enfance sur l'exploitation agricole familiale, M. Monteith a toujours veillé à consacrer du temps et de l'énergie pour faire prospérer la vie communautaire rurale. De 1975 à 1985, il a été préfet du canton de Southwold et conseiller municipal et président du conseil du comté d'Elgin. De 1988 à 1993, il a été député de la circonscription Elgin-Norfolk, en Ontario. Au cours de sa carrière fructueuse, il a également été président du conseil d'administration de l'Hôpital général de St. Thomas-Elgin, membre du conseil d'administration du Ridgeway College, président du Concours international de labour de 1985 et coprésident de la campagne Centraide d'Elgin-St. Thomas. Sa preuve constante de loyauté envers sa communauté lui aura valu la Médaille de la reine et le prix pour services exceptionnels du Collège d'agriculture de l'Ontario (Université de Guelph). Il a également été intronisé au Temple de la renommée agricole du comté d'Elgin en 2015. De plus, il a présidé le caucus parlementaire pour l'agriculture du Parti progressiste-conservateur du Canada et a siégé au Comité permanent de l'agriculture à Ottawa. On se souviendra longtemps de son zèle infatigable à faire avancer les dossiers communautaires.



*L'hon. Gilles Loiselle.*



*Ken Monteith.*



*L'hon. Joan Bissett Neiman.*

**L'honorable Joan Bissett Neiman**  
**9 septembre 1920 –**  
**27 novembre 2022**

Née à Winnipeg, l'honorable Joan Bissett Neiman a grandi à Pine Falls et dans la capitale manitobaine. Dans sa jeunesse, elle décroche un baccalauréat en études anglaises à l'Université Mount Allison. Pendant la Seconde Guerre mondiale, Elle sert dans le Service féminin de la Marine royale du Canada (SFMRC) stationné à Ottawa, où elle obtiendra le grade de capitaine de corvette. Après sa retraite du SFMRC, Mme Bissett poursuit ses études à l'Osgoode Hall Law School. C'est d'ailleurs à cette époque qu'elle rencontre son futur mari, avec qui elle pratiquera le droit après l'obtention de leur diplôme. En 1972, Mme Bissett Neiman est nommée au Sénat à titre de représentante libérale de la région sénatoriale de Peel par l'ancien premier ministre Pierre Elliot Trudeau. Pendant ses 23 années comme sénatrice, Mme Bissett Neiman présidera le Comité spécial sur l'euthanasie et le suicide assisté et le Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles. En plus de son travail au Sénat, elle sera la première Canadienne nommée à la présidence du Comité des droits de l'homme de l'Union interparlementaire. Après sa retraite du Sénat à l'âge de 75 ans, Mme Bissett Neiman et son époux deviennent d'avidés joueurs de golf et de bridge. Par ailleurs, Mme Bissett Neiman continue à militer pour le don d'organes et à œuvrer au sein de l'organisme Mourir dans la dignité.

Mme Bissett Neiman est décédée à l'âge vénérable de 102 ans à Vancouver, où elle s'était installée en 2019 après le décès de son mari. Elle laisse dans le deuil ses trois enfants, Dallis, Patti et David, ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. On se souviendra à tout jamais de son travail acharné pour la reconnaissance de l'égalité des genres, le respect des droits

des peuples autochtones, l'accès à un système de santé universel et la réforme de la justice pénale, et ce, tant pendant sa carrière en droit que durant ses années au Sénat.

**L'honorable Landon Pearson**  
**16 novembre 1930 - 28 janvier 2023**

L'honorable Landon Mackenzie Pearson a rendu l'âme à Ottawa à l'âge de 93 ans.

La sénatrice s'est fait connaître pour son rôle de porte-voix des enfants et des jeunes. Tout au long de sa carrière, elle a insisté sur le fait que les jeunes devraient avoir la possibilité de se faire entendre. En 1979, elle assure la vice-présidence de la Commission canadienne pour l'Année internationale de l'enfant de l'Organisation des Nations Unies (ONU). De 1984 à 1990, elle préside le conseil d'administration du Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse. Toute sa vie, elle travaillera sans relâche pour bâtir un « Canada digne des enfants », toujours généreuse de son énergie et de ses idées et déterminée à promouvoir l'innovation dans les politiques, les lois et les façons de faire pour assurer l'épanouissement des enfants.

En 1994, Mme Pearson est nommée au Sénat par le premier ministre Jean Chrétien. Pendant ses années dans la chambre haute, son engagement à l'endroit des enfants et des familles lui vaut le titre de « sénatrice des enfants ». Après avoir quitté le Sénat, elle fonde le Centre de ressources Landon Pearson pour l'étude de l'enfance et des droits de l'enfant de l'Université Carleton. En 2008, elle est nommée membre de l'Ordre du Canada pour son travail pour l'avancement de la cause des droits des enfants. L'honorable Landon Pearson était l'épouse du diplomate et ambassadeur, feu Geoffrey Pearson. Ensemble, ils ont vécu en Inde, au Mexique, en France et en Union soviétique. Mme Pearson laisse dans le deuil ses cinq enfants et de nombreux petits-enfants.

**L'honorable John M. Reid**  
**8 février 1937 - 25 août 2022**

M. John Mercer Reid est décédé à Ottawa le 25 août 2022 à l'âge de 85 ans. Il était réputé pour son altruisme, sa soif d'apprentissage et sa volonté d'assurer la transparence du gouvernement canadien.

Comme l'a souligné M. Angus Reid, « John était entièrement consacré à la vie publique, guidé par des principes d'équité, de transparence et de civilité. Il traitait réellement tout le monde avec respect et – chose rare pour un député – il n'hésitait pas à réclamer des politiques, même si elles ne correspondaient pas aux lignes de son parti. Il nous manquera [TRADUCTION] ».

Après son baccalauréat et sa maîtrise en histoire à l'Université du Manitoba, M. Reid entreprend un doctorat à l'Université de Toronto. Deux ans plus tard, il quitte le monde universitaire pour se lancer en politique. Il représentera l'ancienne circonscription fédérale de Kenora-Rainy River pendant près de 19 ans. Il aura une carrière impressionnante à la Chambre des communes, où il mettra à profit sa profonde connaissance des procédures parlementaires pour mener à bien le fameux « projet de loi Reid ». C'est ce projet de loi qui a permis la déclassification de milliers de documents gouvernementaux gardés secrets depuis la Seconde Guerre mondiale.

En 1998, après avoir contribué à un projet de loi qui deviendra éventuellement la Loi sur l'accès à l'information, M. Reid sera nommé commissaire à l'information. Pendant les sept années de son mandat, il instaurera un « bulletin » pour évaluer la conformité du gouvernement canadien aux lois d'accès à l'information et entreprendra des actions judiciaires pour garantir la divulgation de l'information en cas de non-respect de ces lois. M. Reid a également été à la tête de l'Association nucléaire canadienne pendant cinq ans. De plus, il a présidé le comité chargé d'enquêter sur les dépassements de coûts de construction du Centre national des Arts.

M. Reid était aussi reconnu pour ses activités en faveur des idéaux démocratiques, notamment le droit à des élections libres et équitables, au Canada comme à l'étranger. Il a d'ailleurs collaboré de différentes façons avec l'Organisation des Nations Unies (ONU) pendant sa carrière politique. Il a notamment été observateur électoral pour l'ONU en Namibie et conseiller politique principal du directeur général des élections de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la

Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ANUTSO). De plus, il a agi comme conseiller principal de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) lors de leur mission en Bosnie-Herzégovine.

M. Reid était également le président-fondateur de la Fondation de l'Association canadienne des ex-parlementaires (ACEP). En 2001, il a reçu le Prix de reconnaissance pour services exceptionnels de l'ACEP. Ce prix est remis à un ou une parlementaire pour leur apport immense au pays et à ses institutions démocratiques.

Il laisse dans le deuil son épouse, Marie Ellen Balcaen, ainsi que ses quatre enfants et ses petits-enfants.

**M<sup>c</sup> Samuel Wakim**

**13 février 1937 – 5 décembre 2022**

L'avocat canadien et membre du Parti progressiste-conservateur du Canada, Me Samuel Wakim, est décédé le 4 décembre 2022. Me Wakim, qui pratiquait le droit à Toronto, en Ontario, était également conseiller de la reine. Né le 13 février 1937 à Saint John, au Nouveau-Brunswick, il obtient un baccalauréat ès sciences de l'Université St. Francis Xavier en 1959. C'est pendant ses études



*L'hon. Landon Pearson.*



*L'hon. John Reid.*



*Sam Wakim.*

qu'il rencontrera le futur premier ministre canadien, M. Brian Mulroney. En 1962, il décroche un diplôme de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick, puis est admis au Barreau de la province la même année. Il sera ensuite admis au Barreau de l'Ontario en 1965. Il convolera en justes noces avec Martin Robertson, elle aussi diplômée de l'Université St. Francis Xavier, avec qui il aura six enfants.

En 1979, il remporte la circonscription fédérale ontarienne de Don Valley-Est. Il représentera les électeurs de cette nouvelle circonscription jusqu'à

sa défaite à l'élection de 1980, battu de peu par le candidat libéral David Smith.

En 2007, il représente le très honorable Brian Mulroney dans le cadre du scandale Airbus impliquant l'homme d'affaires Karlheinz Schreiber. Il représente à nouveau M. Mulroney lors d'une poursuite contre le journaliste Peter C. Newman peu après la publication de son livre Mulroney : les enregistrements secrets.

Il laisse dans le deuil son épouse, Martin, ainsi que ses enfants et ses nombreux petits-enfants. Il manquera énormément à sa famille et ses amis.

# À la mémoire de l'honorable John Reid

Par Keith Penner

**A**mi, collègue et mentor, voilà ce que John a été pour moi. Il était un homme facile à aimer.

Je l'ai rencontré pour la première fois à la suite de son élection au Parlement en 1965. Il s'est présenté à l'un de mes cours d'histoire à la Dryden District High School. J'avais préparé les étudiants à lui poser un certain nombre de questions pertinentes. Après le bref exposé de John, le pitre de la classe m'a surpris avec sa propre question : « Combien gagnez-vous, monsieur Reid? » En entendant la réponse, j'ai été un peu moins irrité de sa question quand j'ai su que je gagnais plus que notre député.

Après mon élection, quelques années plus tard, alors que mon arrivée à Ottawa avait été retardée, John s'est chargé de me trouver un bureau et de me dénicher un assistant qualifié. Lorsque je suis arrivé sur la Colline parlementaire, il a pris le temps de m'enseigner les subtilités de la procédure et des usages parlementaires.

John a été un excellent député, au service de sa vaste circonscription du Nord

de l'Ontario pendant près de vingt ans. Il avait un grand respect pour l'institution parlementaire. Après son départ, il a participé à la création de l'Association canadienne des ex-parlementaires. Il participait régulièrement à la plupart des événements organisés par l'Association. Il a fréquemment collaboré à notre revue, Suite à la Colline, et a rédigé de nombreux articles à la fois pertinents et éclairés. Parmi ses meilleurs articles, citons le dernier sur le pionnier, l'honorable Len Marchand.

La carrière post-politique de John a été bien remplie : directeur du Forum pour jeunes Canadiens, consultant international sur la démocratie parlementaire, directeur exécutif de l'Association nucléaire canadienne.

Il a ensuite trouvé son créneau idéal en devenant chef de la Commission d'accès à l'information. C'est là qu'il a trouvé son véritable foyer professionnel. Il a défini le modèle à suivre pour tous ses successeurs. Il connaissait les tenants et les aboutissants du secteur, ayant joué un rôle ma-

jeur dans l'élaboration puis l'adoption de la Loi sur l'accès à l'information.

Un jour j'ai dit à John : « En tant que commissaire, vous avez exaspéré beaucoup de hauts fonctionnaires. » Il a répondu : « Bien sûr, c'était mon boulot. »

John m'appelait souvent, me demandant : « Libre pour un café? » Nous nous rencontrions régulièrement et parlions sans arrêt de livres, de famille et, à l'occasion, nous débattions passionnément d'une question d'intérêt public. Ici, comme se plaisait parfois à dire Marie, son épouse, « John ne discute pas, il discute. »

À la suite d'un diagnostic d'une forme rare de cancer du foie, il a accepté d'essayer des médicaments et des traitements expérimentaux. Même dans les moments les plus difficiles, il ne s'est jamais plaint, mais il aimait expliquer. Il m'a un jour décrit en détail comment un robot lui administrait sa chimiothérapie.

Le décès de l'honorable John Reid laisse un grand vide pour bon nombre de personnes.

# Le coin des animaux

Par Gabrielle Muzychka



Remy.

**N**os animaux domestiques sont l'un des meilleurs moyens de nous remonter le moral. Pendant la pandémie, nos amis poilus ensoleillaient les journées de nombreux membres de l'Association canadienne des ex-parlementaires. Avec le télétravail, la distanciation sociale et les changements de routine dans les activités quotidiennes, plusieurs ont trouvé réconfort dans l'affection prodiguée par leurs animaux. Les ex-parlementaires vous présentent leurs amis à poils et nous racontent leurs histoires.

## Remy

« Remy adore relaxer à l'extérieur avec sa famille. Elle jappe jusqu'à ce que nous la rejoignons sur la terrasse. (Surtout lors des journées chaudes et ensoleillées.) Je lui suis reconnaissante de vouloir partager ces moments avec nous. Ça me rappelle de profiter des belles températures et de relaxer avec notre merveilleux chien. Elle fait partie de la famille depuis avril 2017. Nous voulions adopter un labrador Red Fox, alors nous avons choisi un éleveur, et nous ne regrettons pas du tout notre décision! »

*Karen Kraft Sloan, députée libérale de York-Simcoe, 1993 à 2004*

## Archie Et Rusty

« Nos caniches toy, Archie et Rusty, font partie de la famille depuis l'été 2021, quand je préparais ma retraite du Parle-



Archie and Rusty.



Paco.

ment. Nous voulions partager avec nos petits-enfants les joies et responsabilités que les chiots amènent, et nous sommes ravis des liens que nous avons créés et de l'excitation joyeuse qui perdure encore aujourd'hui. »

*L'Honorable Peter Kent, député conservateur de Thornhill de 2008 à 2021*

## Penny

« Voici Penny, la chienne de mes petits-enfants. Bien qu'elle soit née au Manitoba, elle a vécu à Toronto au cours des 17 années passées. Lorsqu'elle était un chiot, elle a été adoptée par une famille américaine qui l'a abandonnée, puis c'est nous qui l'avons recueillie. Ce traumatisme lui cause des tremblements chaque fois qu'elle doit embarquer dans une voiture, mais ils cessent dès que le trajet est terminé. Elle a une mémoire incroyable. Même si je ne la voyais pas très souvent, chaque fois que j'arrivais, elle était au paroxysme de la joie. Pendant de nombreuses années, ses sorties avec mes petits-enfants suscitaient la fierté dans le quartier Danforth. Une fois, il y a très longtemps, elle a visité Winnipeg avec sa maman, et maintenant qu'elle vit ici – la famille est revenue vivre



Penny.

à Winnipeg l'été dernier – elle ne semble pas avoir oublié cette visite non plus. Penny était excitée de visiter mon jardin, de japper après les écureuils et de renifler les fleurs. Elle a été une grande source de réconfort pour mes enfants et mes petits-enfants à Toronto pendant la pandémie. Elle apporte une touche de joie à chaque journée maussade ».

*Dorothy Dobbie, présidente de l'ACEP et députée de Winnipeg-Sud, 1988 à 1993.*

## Paco

Marlene Catterall et son conjoint Ron ont pu faire visiter de nombreux endroits au chihuahua hybride de leur fille. Le chien qui réside habituellement à San Diego a accompagné le couple à son cottage situé à Ottawa pendant deux mois chaque année lors des vacances estivales. Malheureusement, Paco le chihuahua est tombé très malade à son retour à San Diego et a dû être euthanasié à l'automne. Le couple a pu participer à une réunion Zoom avec le canidé, et leur fille leur a décrit les dernières journées de Paco par courriel. Il a profité de la plage Del Mar où les chiens sont acceptés et a eu droit à quelques rares petits plaisirs habituellement interdits. Du début de la pandémie jusqu'à sa mort, Paco a apporté beaucoup de joie aux Catterall pendant leurs vacances estivales.

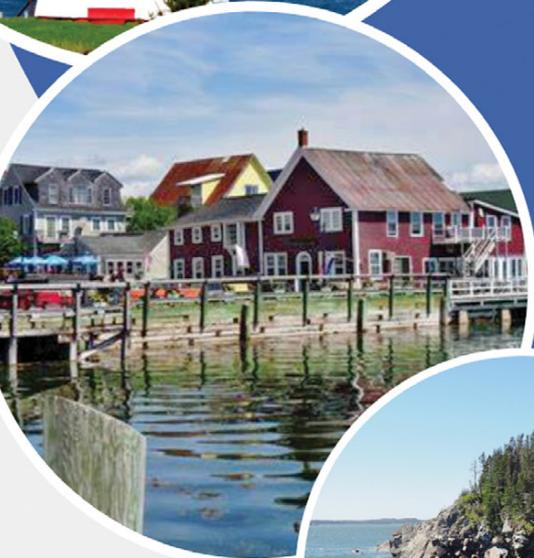
*Marlene Catterall, députée libérale d'Ottawa-Ouest—Nepean de 1988 à 2005.*



# RÉSERVEZ CES DATES

Replace by: Réunion régionale  
de l'ACEP à St. Andrews,  
Nouveau-Brunswick

Du 15 au 17 septembre 2023



## Faits marquants :

- Séjourner au magnifique Algonquin Resort at St. Andrews by-the sea.
- Réception d'ouverture et souper au Char & Chowder, un restaurant de fruits de mer à Saint Andrews appartenant à l'Hon. Michael Meighen.
- Excursion en bateau et visite de l'île de Campobello. Cette excursion comprend une visite du Roosevelt Campobello International Park (RCIP), un parc prestigieux administré, géré et financé conjointement par le Canada et les États-Unis. Le parc offre une occasion unique de se plonger dans l'héritage du président Franklin D. Roosevelt et d'acquérir des connaissances inestimables sur l'influence de son leadership.
- Rencontrer des élus canadiens et américains.

Pour plus d'information, communiquez avec le bureau de l'ACEP par courriel à [exparl@parl.gc.ca](mailto:exparl@parl.gc.ca)  
par téléphone (613) 947-1690 ou 1-888-567-4764, ou consultez [www.exparl.ca](http://www.exparl.ca).